



Commission scolaire  
du Lac-Abitibi  
Services éducatifs



# Guide d'information scolaire

*(Prospectus)*

2017-2018

## Table des matières

<b><i>Introduction</i></b>	<b>Page</b>
Information.....	3
Profil des cheminements de formation au secondaire .....	4
<b><i>Formation générale</i></b>	
Formation générale au 1 <sup>er</sup> cycle – Formation générale au 2 <sup>e</sup> cycle ou appliquée (jeunes) .....	5
Premier cycle du secondaire, année 1 – École Dagenais .....	6
Premier cycle du secondaire, année 1 – École Boréale.....	7
Premier cycle du secondaire, année 1 – Écoles Cité étudiante Polyno – Le Séjour.....	8
Premier cycle du secondaire, année 2 – Écoles Dagenais - Boréale .....	9
Premier cycle du secondaire, année 2 – Écoles Cité étudiante Polyno - Le Séjour .....	10
Premier cycle du secondaire, année de consolidation - 2RS – École Cité étudiante Polyno .....	11
Deuxième cycle du secondaire, année 1, formation générale ( <i>École Le Séjour</i> ) .....	12
Deuxième cycle du secondaire, année 1, formation générale, formation générale appliquée ( <i>Cité étudiante Polyno</i> ) .....	13
Deuxième cycle du secondaire, année 2, formation générale, formation générale appliquée ( <i>Cité étudiante Polyno</i> ) .....	14
Deuxième cycle du secondaire, année 3, formation générale ( <i>Cité étudiante Polyno</i> ).....	15
Enseignement modulaire – Deuxième cycle du secondaire, année 1 (niveau 300, <i>dérogation 15 ans</i> ).....	16
Enseignement modulaire – Deuxième cycle du secondaire, année 1 (niveau 300, <i>dérogation 15 ans</i> ) <i>Annexe 1</i> .....	17
Enseignement modulaire – Deuxième cycle du secondaire, année 1 (niveau 300).....	18
Enseignement modulaire – Deuxième cycle du secondaire, année 2 (concomitance) .....	19
Enseignement modulaire – Deuxième cycle du secondaire, année 2 (niveau 400).....	20
Enseignement modulaire – Deuxième cycle du secondaire, année 3 (niveau 500).....	21
Cheminement temporaire .....	22
Parcours de formation axée sur l’emploi (métier semi-spécialisé) .....	23
Parcours de formation axée sur l’emploi, année 1, année 2 (formation préparatoire au travail).....	24
Parcours de formation axée sur l’emploi, année 3 (formation préparatoire au travail).....	25
Cheminement particulier continu adapté .....	26
Cheminement adapté.....	27
Règles de sanction des études (Secteur jeunes) .....	28
Info/Sanction – Formation générale des adultes .....	29
Différents parcours à l’éducation des adultes pour l’obtention du D.E.S. ....	30
Services offerts aux adultes .....	31
Modalités d’admission- Services de formation – Services supplémentaires (adultes).....	32
Cours de niveau secondaire aux adultes .....	33
Programmes d’enseignement secondaire professionnel au Québec.....	34-42
Modèle d’organisation du Centre de formation professionnelle du Lac-Abitibi.....	43
Conditions essentielles à la réalisation d’un D.E.P.....	44-48
<b><i>Formation collégiale</i></b>	
Conditions d’admissibilité au Cégep – Préalables du secondaire	
Programme de formation préuniversitaire .....	49-50
Programme de formation technique.....	50-53
Liste des écoles .....	54

# Information

---

- > **aux élèves qui fréquenteront nos écoles secondaires en 2017-2018;**
- > **aux parents concernés;**
- > **aux ressources professionnelles de nos écoles.**

*Il me fait plaisir de vous présenter le prospectus de notre commission scolaire pour l'année 2017-2018.*

*Ce document se veut un outil d'information sur les principales composantes de notre organisation scolaire ainsi que sur les cheminements et les cours de formation générale et professionnelle offerts aux élèves qui fréquentent nos établissements.*

*Dans une perspective plus large, cette publication permet aux parents de conseiller leur enfant quant au choix vocationnel qui correspond à leurs capacités, leurs intérêts et leurs besoins.*

*L'opération choix de cours étant un véritable travail d'équipe, les ressources du milieu scolaire sont à la disposition des élèves et de leurs parents pour les conseiller et les éclairer face aux décisions à prendre.*

*BR/em*

*Brigitte Roy  
Directrice des Services éducatifs*



*La réalisation du Prospectus a nécessité l'implication de nombreuses personnes.*

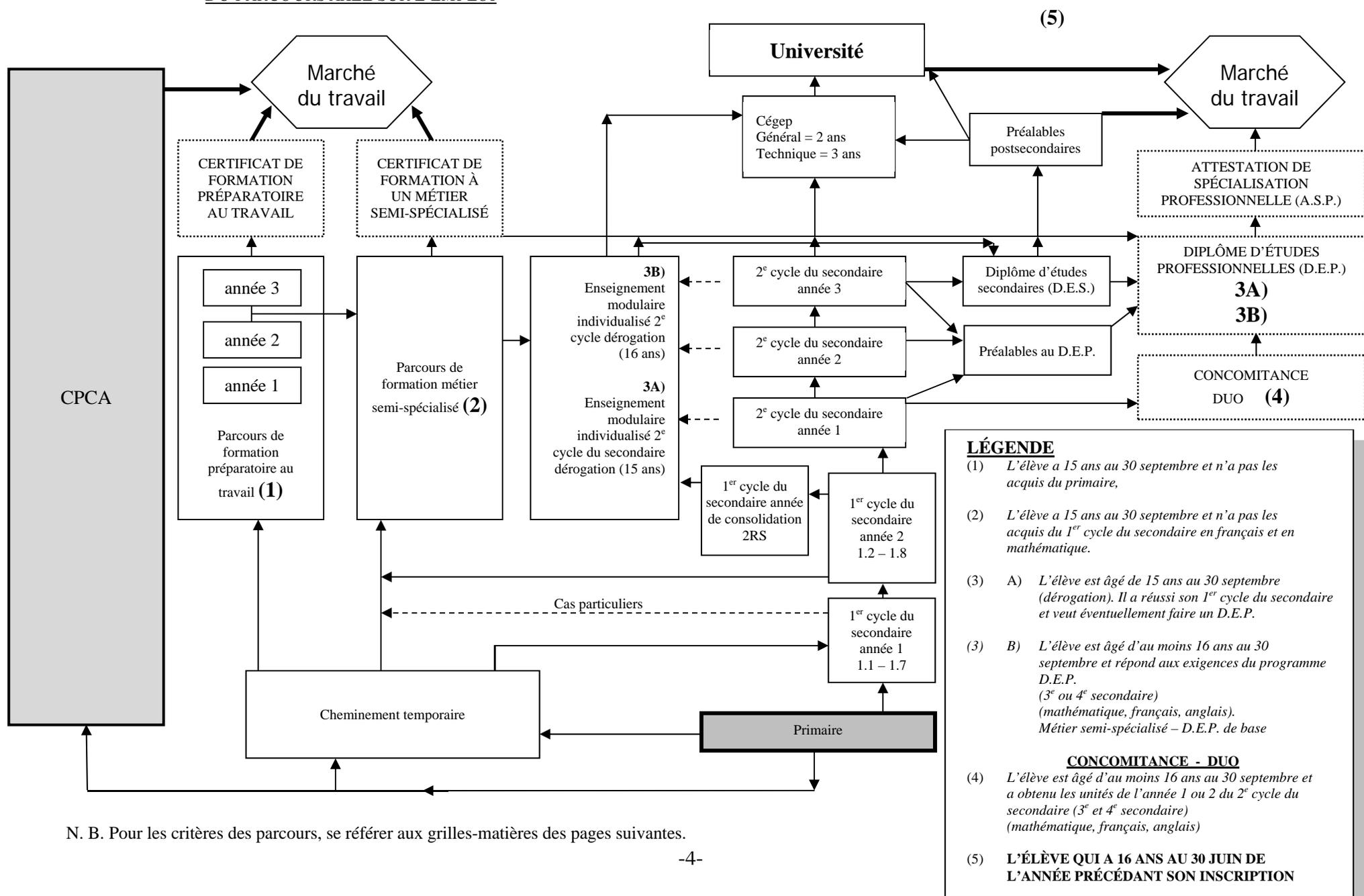
# Les cheminements de formation au secondaire

## FORMATION DU PARCOURS AXÉE SUR L'EMPLOI

## FORMATION GÉNÉRALE OU APPLIQUÉE

## FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

## FORMATION PROFESSIONNELLE



N. B. Pour les critères des parcours, se référer aux grilles-matières des pages suivantes.

**FORMATION GÉNÉRALE AU 1<sup>er</sup> CYCLE  
FORMATION GÉNÉRALE OU APPLIQUÉE AU 2<sup>e</sup> CYCLE  
(JEUNES)**

L'enseignement secondaire veut permettre à l'élève de parfaire sa formation générale. Il vise à lui donner un éventail le plus complet possible des différentes connaissances humaines.

L'école secondaire s'engage à poursuivre la formation intégrale de l'élève sur les plans intellectuel, affectif, physique, social, moral et religieux déjà commencée à l'école primaire.

Pour les groupes réguliers, les cours optionnels seront offerts si nous avons un nombre minimal d'élèves soit **26 à 30 élèves** et pour l'enseignement modulaire **20 à 25 élèves**.

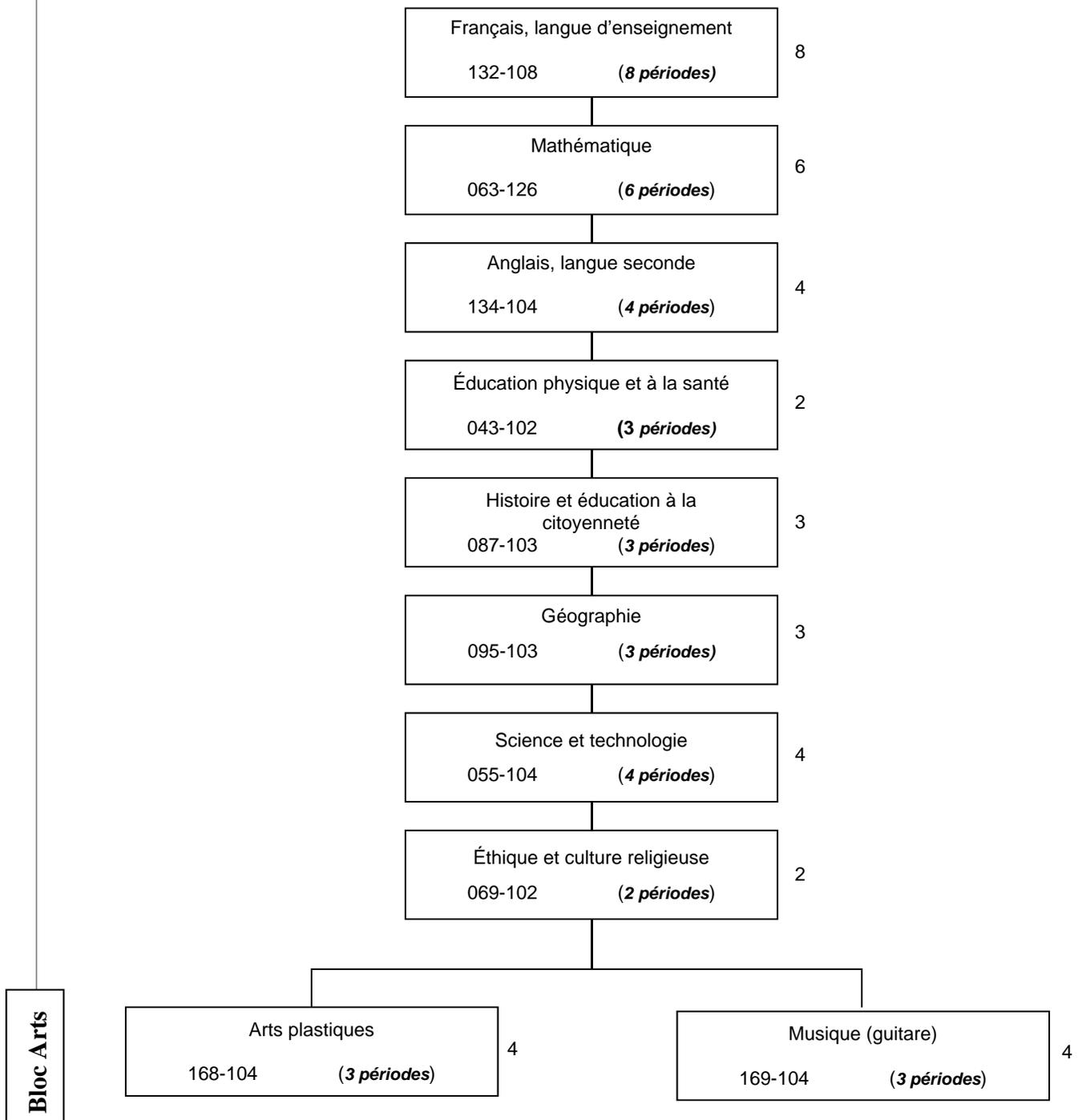
**Le choix de cours fait lors de la prévision d'inscription est définitif sauf pour les élèves qui auront des échecs en juin ou en août. Seules les modifications pour ces élèves seront alors acceptées.**

Les chiffres à droite ou en dessous des cases représentent les unités. Le nombre de périodes par cycle de neuf jours est indiqué pour chacune des disciplines.

*Message aux parents*

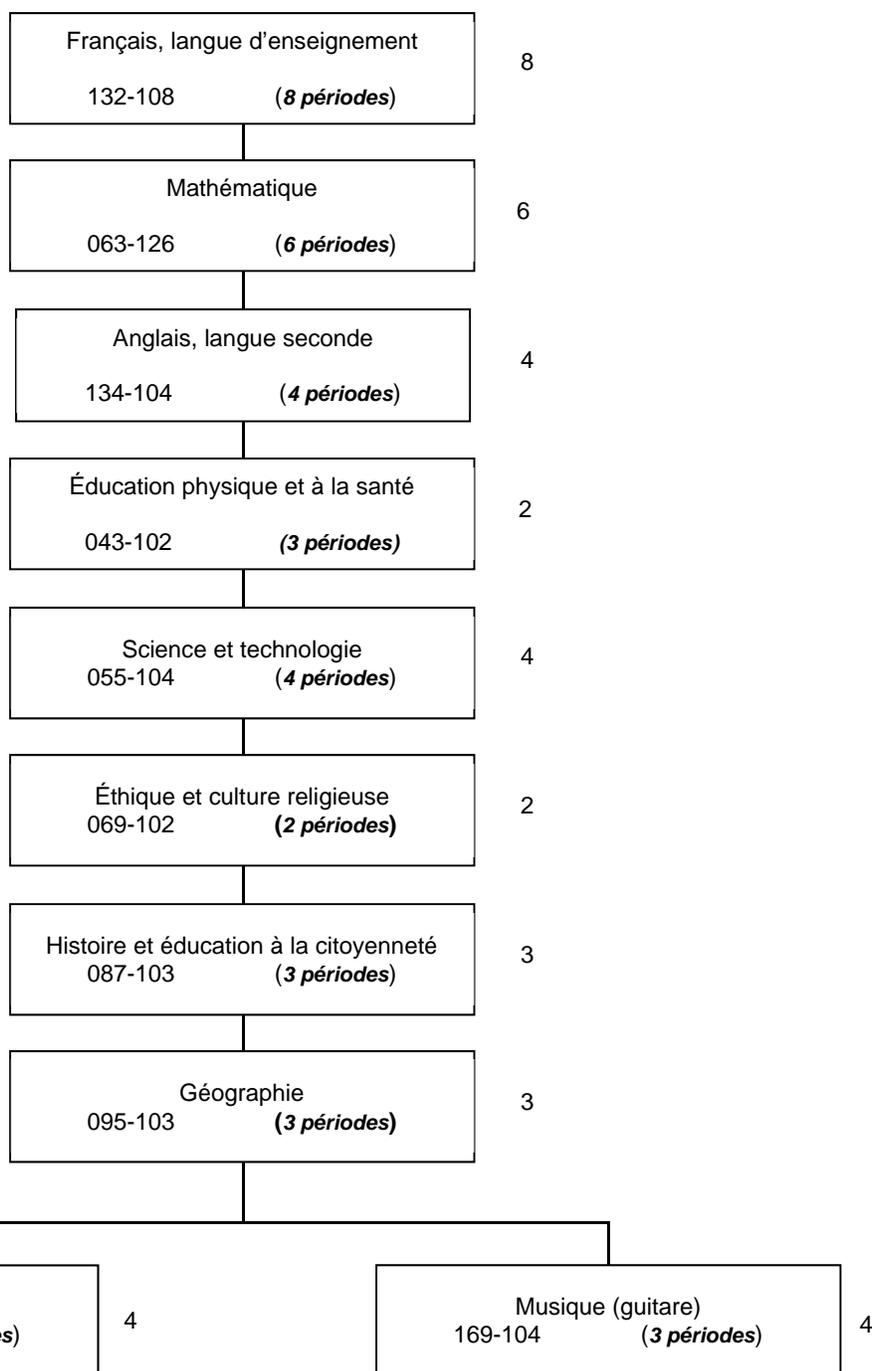
**Nous demandons aux parents de suivre les recommandations des enseignants et enseignantes qui connaissent les capacités des élèves en mathématique et en science.**

## GRILLE-MATIÈRES PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE (Année 1) ÉCOLE DAGENAIS



- *Le choix de cours fait lors de la période d'inscription est officiel.*
- *Le choix optionnel : Bloc arts est pour une durée de deux ans.*

## GRILLE-MATIÈRES PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE (Année 1) ÉCOLE BORÉALE, PAVILLON DE NORMÉTAL



- *Le choix de cours fait lors de la période d'inscription est officiel.*
- *Le choix optionnel : Bloc arts est pour une durée de deux ans.*

**GRILLE-MATIÈRES PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE (Année 1)  
ÉCOLES : CITÉ ÉTUDIANTE POLYNO – LE SÉJOUR**

Français, langue d'enseignement  
132-108 (8 périodes)

8

Mathématique  
063-126 (6 périodes)

6

Anglais, langue seconde  
134-104 (4 périodes)

4

Éducation physique et à la santé  
043-102 (2 périodes)

2

Science et technologie  
055-104 (4 périodes)

4

Éthique et culture religieuse  
069-102 (2 périodes)

2

Histoire et éducation à la citoyenneté  
087-103 (3 périodes)

3

Géographie  
095-103 (3 périodes)

3

**Bloc Arts**

Art dramatique  
170-104 (4 périodes)  
Cité étudiante Polyno

4

Arts plastiques  
168-104 (4 périodes)  
Cité étudiante Polyno  
Le Séjour

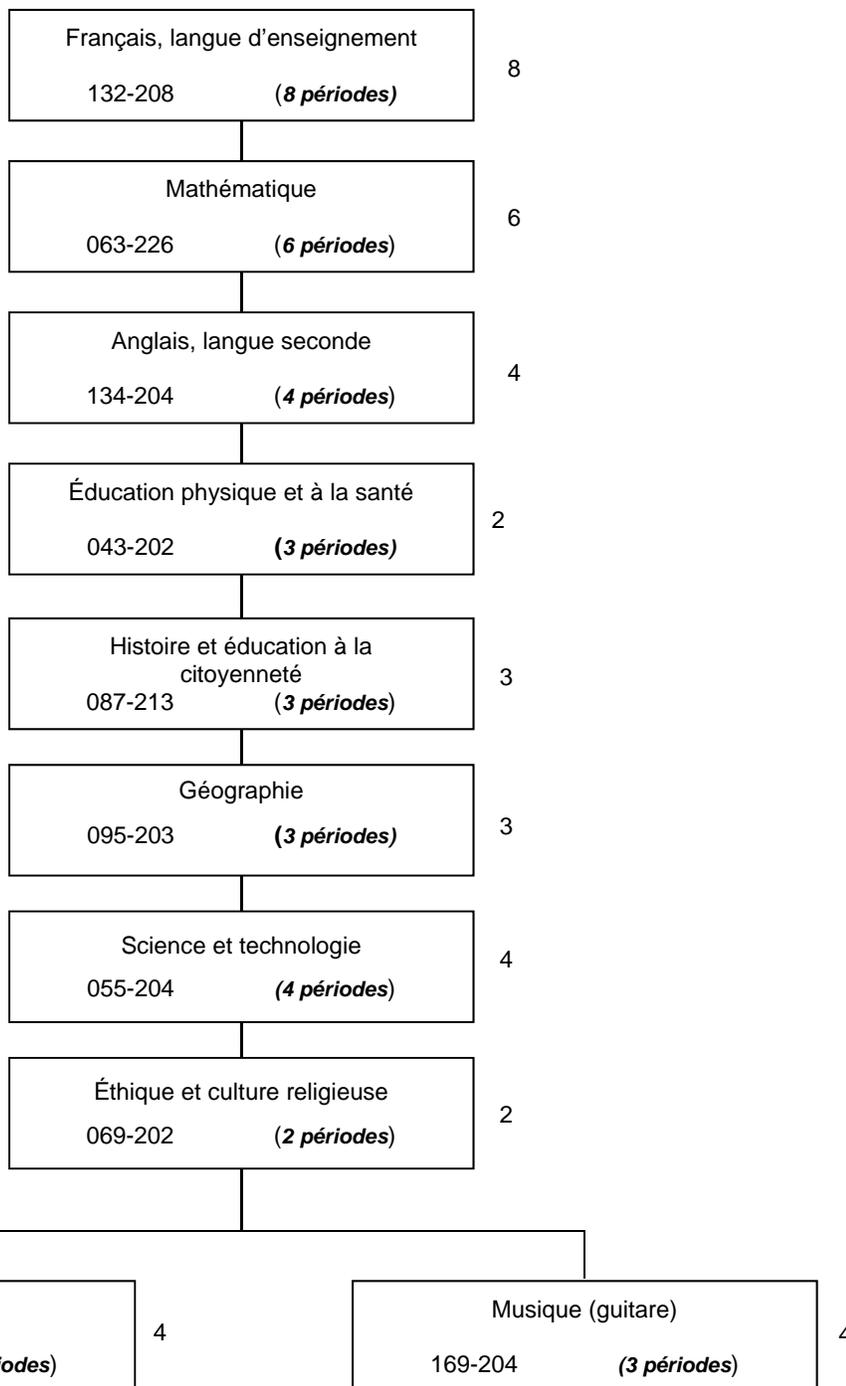
4

Musique (guitare)  
169-104 (4 périodes)  
Cité étudiante Polyno  
Le Séjour

4

- *Le choix de cours fait lors de la période d'inscription est officiel.*
- *Pour la Cité étudiante Polyno, la formation des groupes à option est conditionnelle à un nombre suffisant d'inscriptions.*
- *Dans le bloc « Arts », tu inscriis ton choix par ordre de priorité (1 à 2).*
- *Le choix optionnel : Bloc arts est pour une durée de deux ans.*

## GRILLE-MATIÈRES PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE (Année 2) ÉCOLES : DAGENAIS ET BORÉALE



- *Le choix de cours fait lors de la période d'inscription est officiel.*
- *Dans le bloc « Arts », ton choix doit être le même que celui de la première année du cycle.*

## GRILLE-MATIÈRES PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE (Année 2) ÉCOLES : CITÉ ÉTUDIANTE POLYNO – LE SÉJOUR

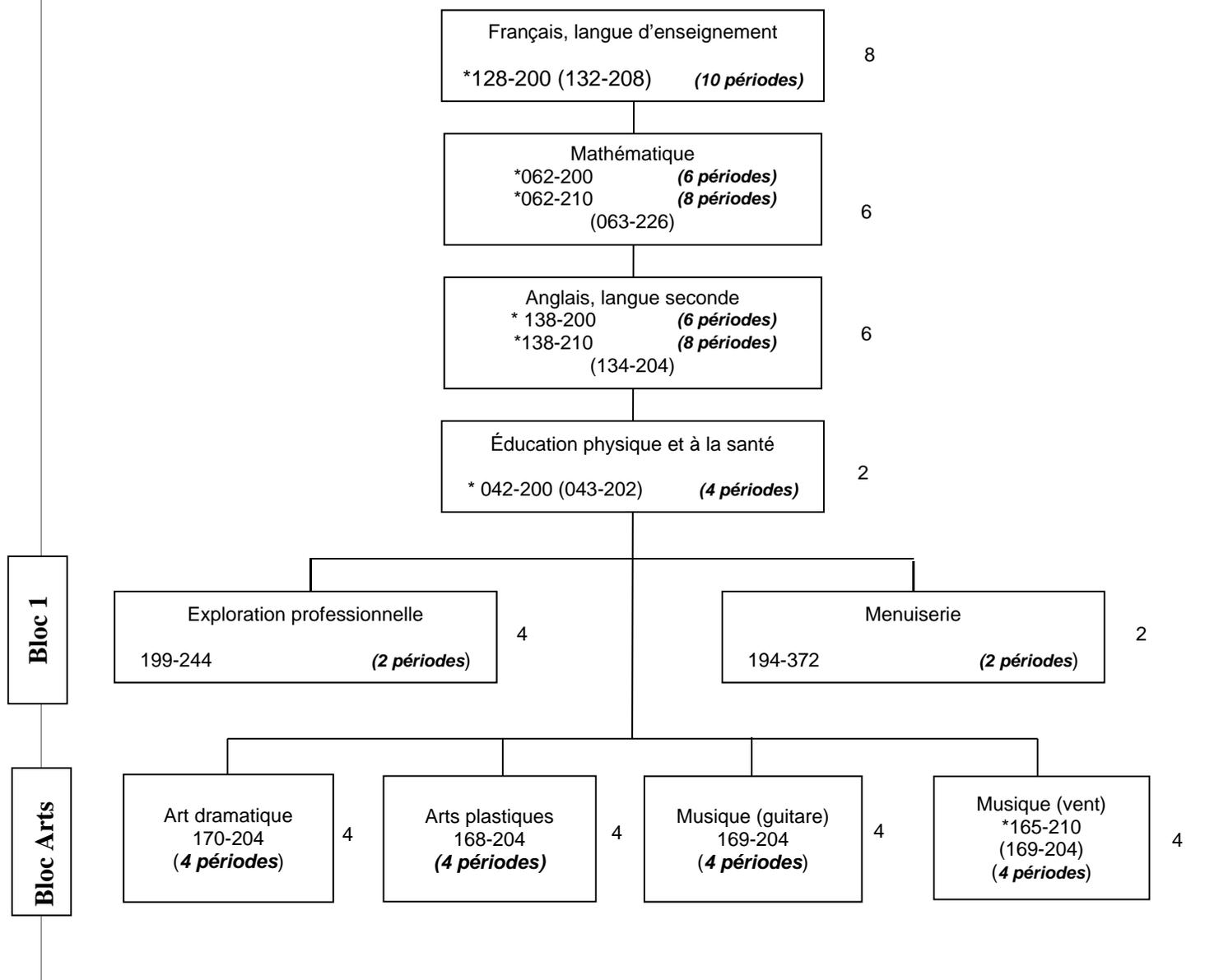
Français, langue d'enseignement 132-208 (8 périodes)	8
Mathématique 063-226 (6 périodes)	6
Anglais, langue seconde 134-204 (4 périodes)	4
Éducation physique et à la santé 043-202 (2 périodes)	2
Histoire et éducation à la citoyenneté 087-213 (3 périodes)	3
Géographie 095-203 (3 périodes)	3
Science et technologie 055-204 (4 périodes)	4
Éthique et culture religieuse 069-202 (2 périodes)	2

<b>Bloc Arts</b>	Art dramatique 170-204 (4 périodes)  seulement Cité étudiante Polyno	4	Arts plastiques 168-204 (4 périodes)	4	Musique (guitare) 169-204 (4 périodes)	4	Musique (vent) *165-210 (169-204) (4 périodes)  seulement Cité étudiante Polyno	4
------------------	---	---	--	---	--	---	---	---

**\* Code maison**

- Le choix de cours fait lors de la période d'inscription est officiel.
- Pour la Cité étudiante Polyno, la formation des groupes à option est conditionnelle à un nombre suffisant d'inscriptions.
- Dans le bloc « Arts », ton choix doit être le même que celui de la première année du cycle.

## GRILLE-MATIÈRES PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE ANNÉE DE CONSOLIDATION DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE 2RS



**\*Code maison**

*Le choix de cours fait lors de la période d'inscription est officiel.*

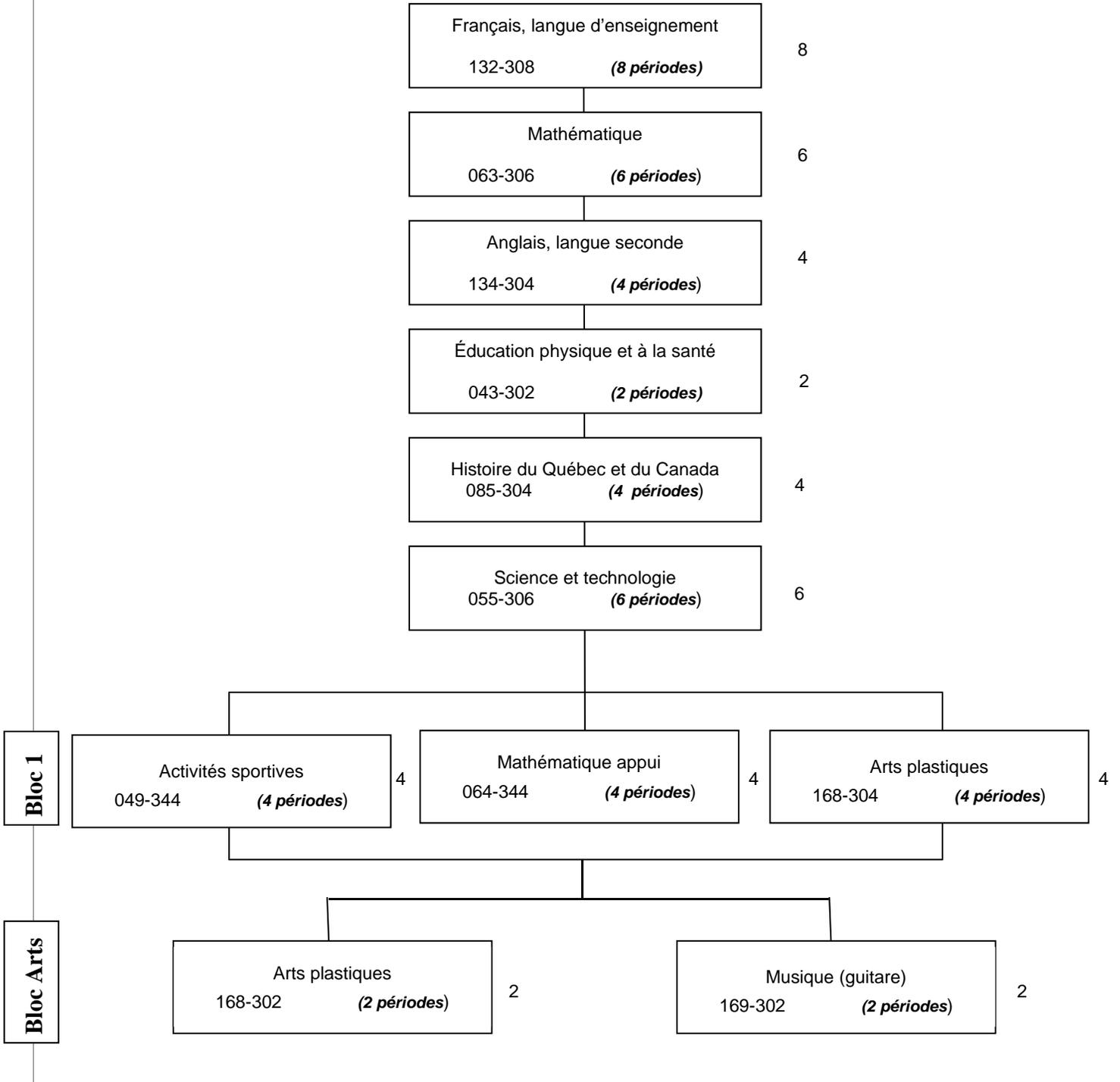
*Dans le bloc 1 : Tu peux choisir une ou l'autre des deux options ou choisir les deux.*

*Dans le bloc « Arts », tu dois inscrire ton choix par ordre de priorité (1 à 2).*

**Critères :**

- ❖ *L'élève a au moins 14 ans au 30 septembre, se dirige vers l'enseignement modulaire afin de poursuivre ses études à la formation professionnelle.*
- ❖ *Doit avoir fait des apprentissages de la première année du premier cycle du secondaire.*
- ❖ *L'élève doit avoir un PI actif précisant son classement et avoir été présenté en étude de cas.*

# GRILLE-MATIÈRES DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE (ANNÉE 1) FORMATION GÉNÉRALE – LE SÉJOUR

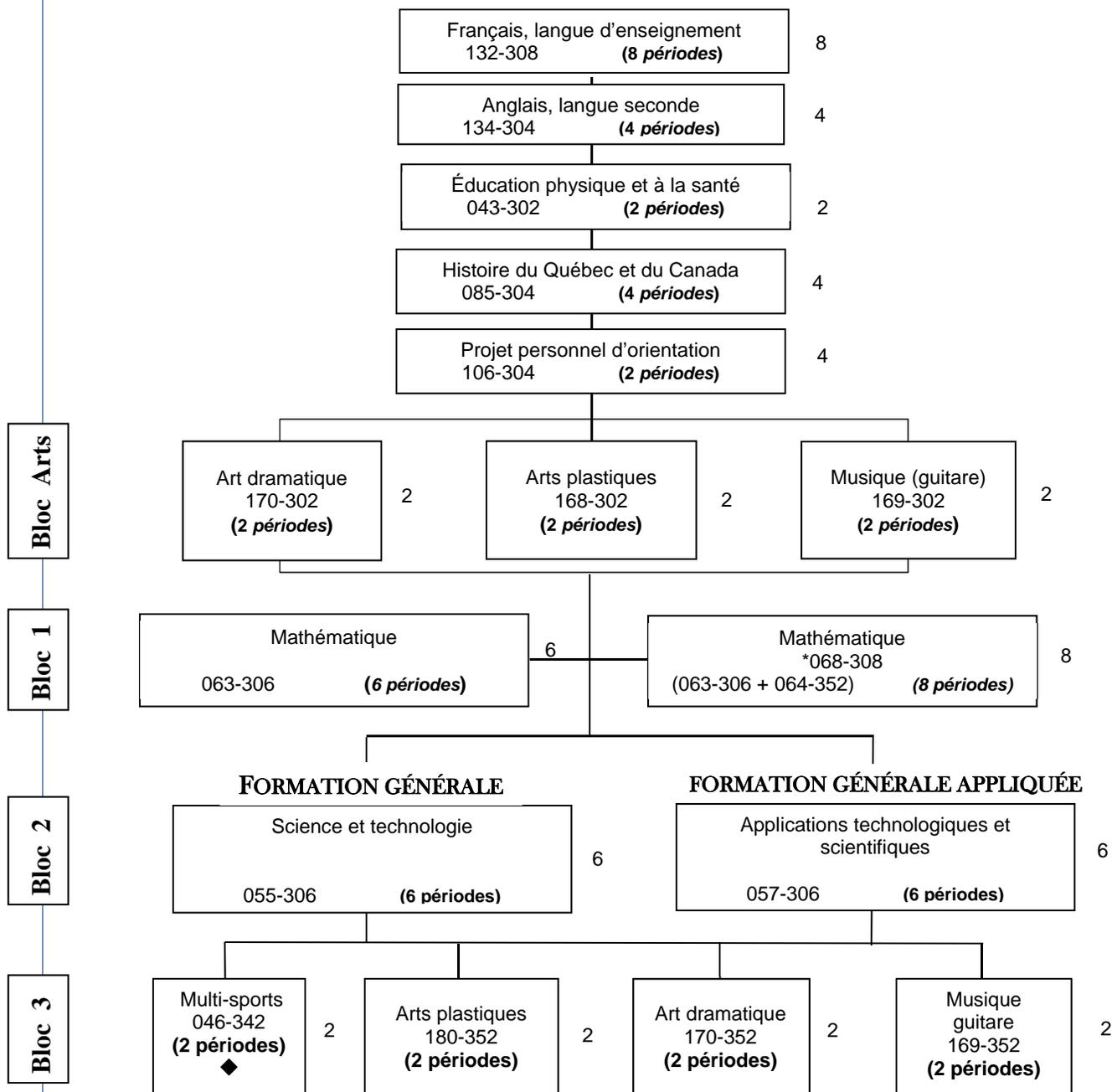


- Le choix de cours fait lors de la période d'inscription est officiel.
- La formation des groupes est conditionnelle à un nombre satisfaisant d'inscriptions.
- Dans le Bloc 1, tu dois établir tes choix par ordre de priorité (1 à 2).
- Dans le Bloc Arts, une audition est requise pour valider ton choix de la musique guitare (169-302).

# GRILLE-MATIÈRES DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE (ANNÉE 1)

## FORMATION GÉNÉRALE, FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE

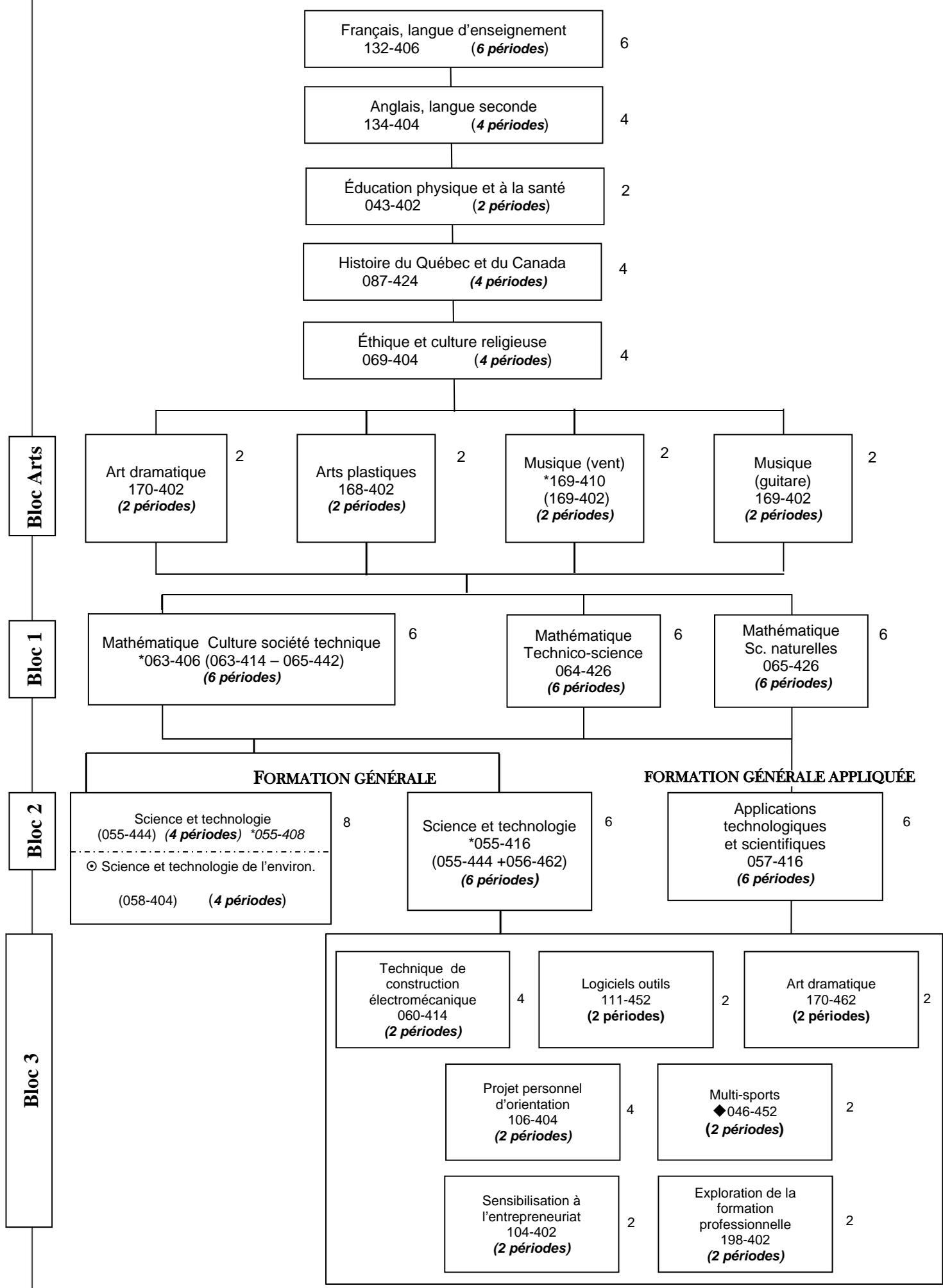
### CITÉ ÉTUDIANTE POLYNO



**\*Code maison**

- Le choix de cours fait lors de la période d'inscription est officiel.
- La formation des groupes est conditionnelle à un nombre suffisant d'inscriptions.
- Dans le bloc « Arts », tu dois inscrire ton choix d'option selon l'ordre de priorité (1 à 2).
- Dans le bloc 1 et 2, tu dois choisir un seul cours.
- Dans le bloc 3, tu dois inscrire ton choix d'option selon l'ordre de priorité (1 à 2).
- ❖ Mathématique, 8 périodes : Situation académique particulière.
- ◆ Recommandation requise de l'enseignant de l'année en cours.

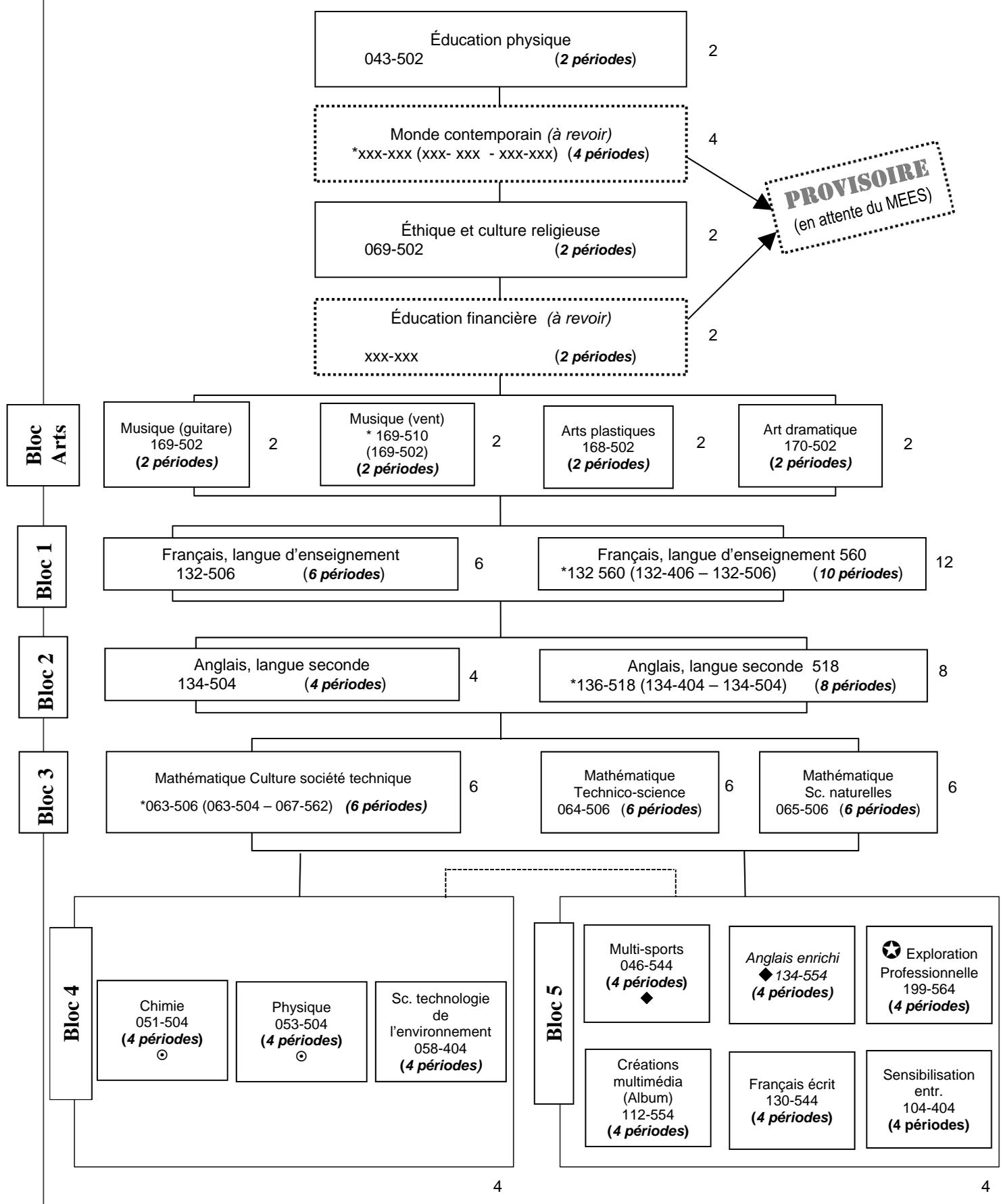
## GRILLE-MATIÈRES DU DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE (ANNÉE 2) FORMATION GÉNÉRALE, FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE



### \*Code maison

- Le choix de cours fait lors de la période d'inscription est officiel.
- La formation des groupes est conditionnelle à un nombre suffisant d'inscriptions.
- Dans le bloc « Arts » tu dois inscrire ton choix d'option selon l'ordre de priorité (1 à 2).
- Dans les blocs 1 et 2, tu dois choisir un seul cours.
- Dans le bloc 3, tu dois inscrire ton choix d'option selon l'ordre de priorité (1 à 3).
- **Pour choisir la « Formation générale appliquée », tu dois avoir fait PPO en 3<sup>e</sup> secondaire sinon, tu dois le choisir en 4<sup>e</sup> secondaire.**
- ♦ Recommandation requise de l'enseignant de l'année en cours.
- Préalable au cours de chimie, physique de 5<sup>e</sup> secondaire.

## GRILLE-MATIÈRES DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE (ANNÉE 3) FORMATION GÉNÉRALE/ GÉNÉRALE APPLIQUÉE



PROVISOIRE  
(en attente du MEES)

### \*Code maison

- Le choix de cours fait lors de la période d'inscription est officiel.
- La formation des groupes est conditionnelle à un nombre suffisant d'inscriptions.
- Dans le bloc « Arts », tu dois inscrire ton choix d'option selon l'ordre de priorité (1 à 2). **(Obligatoire)**
- Dans les blocs 1, 2, et 3, tu dois choisir un seul cours par bloc. **(Obligatoire)**
- Dans le bloc 4, tu fais ton ou tes choix en fonction de tes besoins et si tu n'as pas atteint 36 périodes, tu complètes dans le bloc 5. **(Facultatif)**
- Dans le bloc 5, tu dois inscrire tes choix d'option selon l'ordre de priorité (1 à 3).
- ⊙ Pour choisir physique et/ou chimie, tu dois avoir réussi le cours de science et technologie de l'environnement de sec. 4.
- ◆ Recommandation requise de l'enseignant de l'année en cours.
- ⊛ Un processus de sélection est appliqué.

# ENSEIGNEMENT MODULAIRE

Deuxième cycle du secondaire  
Année 1

Dérogation 15 ans

Nombre d'élèves visés par le projet : plus ou moins 25			
Matières obligatoires	Temps (heures)		Unités
Français ou anglais langue d'enseignement de la 3 <sup>e</sup> secondaire	250		8
Anglais ou français, langue seconde de la 3 <sup>e</sup> secondaire	100		4
Mathématique de la 3 <sup>e</sup> secondaire	250		6
Exploration de la formation professionnelle de 4 unités de 100 à 150 heures (198 404 ou 698 404)	Temps (heures)	AAOE (heures)	4
	140	105	
Activités d'apprentissage d'observation ou d'expérimentation (AAOE) préparant l'élève à un métier spécialisé et réalisées en entreprise, en centre de formation professionnelle ou dans la communauté	Temps (heures)	AAOE (heures)	Unités
Programme ministériel : Sensibilisation à l'entrepreneuriat de 100 à 150 heures (104 404 ou 604 404)			
Programmes locaux de 2 <sup>e</sup> cycle visant à préparer l'élève à l'exercice d'un métier spécialisé : titre et code			
Compétences d'un programme ministériel de formation professionnelle conduisant au DEP : titre et code de la compétence et du programme (L'élève doit être inscrit hors programme)		60	4
Autres matières obligatoires ou à option de la 3 <sup>e</sup> ou de la 4 <sup>e</sup> secondaire du parcours de formation générale ou de formation générale appliquée : arts, éducation physique et à la santé, éthique et culture religieuse, histoire et éducation à la citoyenneté, science et technologie ou ATS, projet personnel d'orientation, sensibilisation à l'entrepreneuriat (programme ministériel obligatoire)	Temps (heures)		Unités
Éducation physique à la santé	50		2
Arts (1 des 4 volets)	50		2
Programme d'études local de 2 <sup>e</sup> cycle de 50 heures (Ce programme local ne peut pas remplacer un programme d'études ministériel)	Temps (heures)		Unités
Nombre total	Temps (heures)	AAOE (heures)	30
	900	165	

**\*Code maison**

**Clientèle visée :** Élèves ayant un modèle d'enseignement individuel et collectif et se dirigeant vers un D.E. P.

**Programme :**

- Grille-matières qui respecte les exigences pour l'obtention d'un D.E.P.
- Enseignement modulaire et individualisé.
- Encadrement particulier basé sur la prise en charge par l'élève de sa propre formation.

- *Le choix de cours fait lors de la période d'inscription est officiel.*
- *Dans le bloc 1, tu dois inscrire ton choix d'option selon l'ordre de priorité (1 à 2).*
- *Tu dois avoir 36 périodes au total.*
- ▲ *Cours intégrés avec les élèves du secteur régulier.*

**Critères :**

- *Tu dois avoir réussi français, mathématique et anglais de 2<sup>e</sup> secondaire et vouloir faire un D.E.P. (analyse de dossier).*
- *Tu as 15 ans au 30 septembre.*

## \*Annexe 1

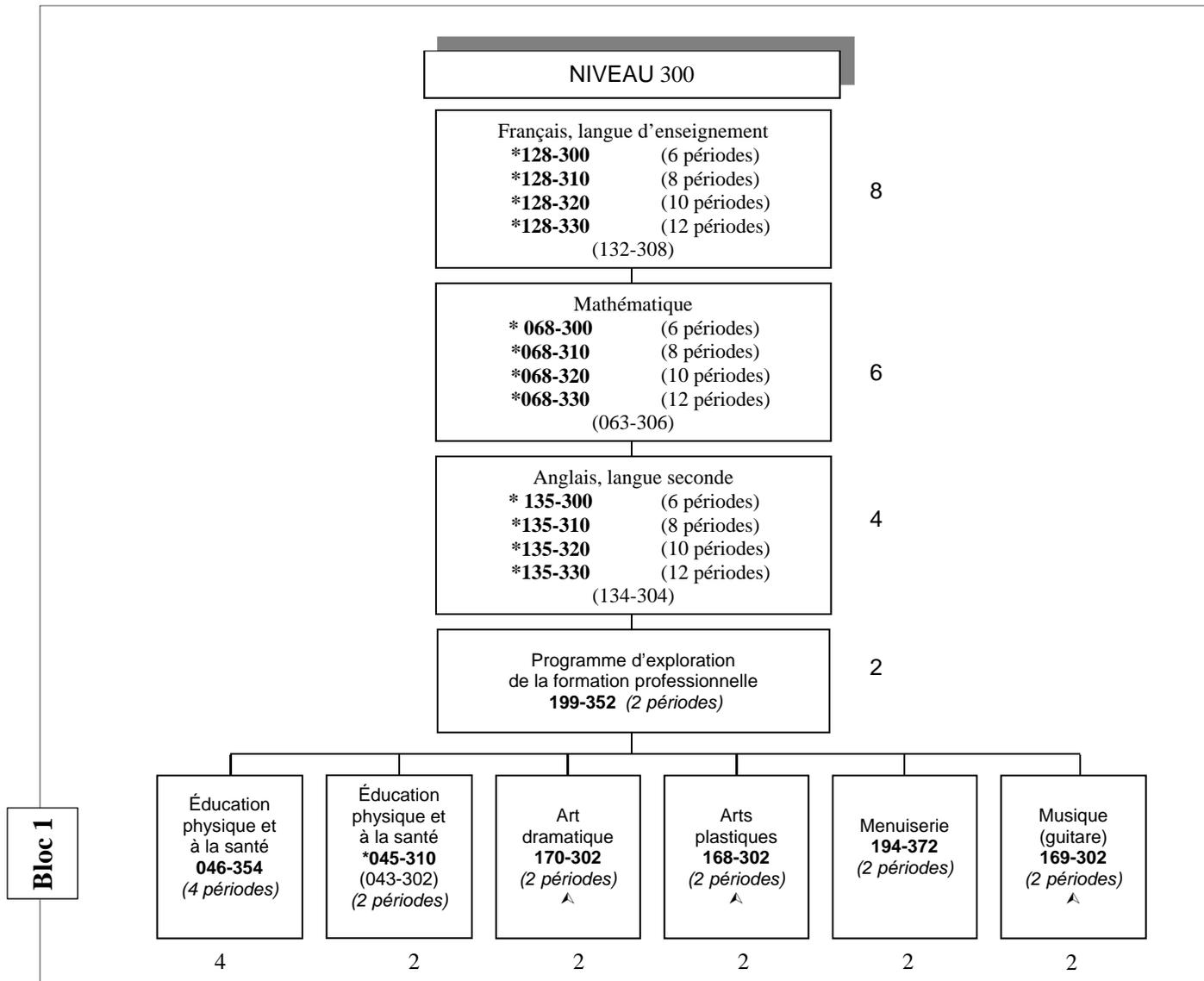
**ENSEIGNEMENT MODULAIRE**

Deuxième cycle du secondaire

* Compétences d'un programme ministériel de formation professionnelle conduisant au DEP : <u>Code de la compétence et du programme</u>	Temps	AAOE	Unités
1. 350-121 Appliquer des notions de santé et de sécurité au travail / <b>5330 Mécanique de véhicules lourds routiers</b>	15		1
2. 350-381 Se situer au regard du métier et de la démarche de formation / <b>5330 Mécanique de véhicules lourds routiers</b>	15		1
3. 301-712 Se situer au regard du métier et de la démarche de formation / <b>5195 Soudage-montage</b>	30		2
4. 301-722 Se sensibiliser aux règles de santé et de sécurité du travail / <b>5195 Soudage-montage</b>	30		2
5. 301-981 Utiliser des moyens de recherche d'un emploi / <b>5195 Soudage-montage</b>	15		1
6. 404-532 Se situer au regard du métier et de la démarche de formation / <b>5311 Cuisine</b>	30		2
7. 404-542 Adopter des mesures préventives en matière d'hygiène et de salubrité alimentaires / <b>5311 Cuisine</b>	30		2
8. 404-552 Adopter des mesures préventives en matières de santé et de sécurité / <b>5311 Cuisine</b>	30		2

# ENSEIGNEMENT MODULAIRE

## Deuxième cycle du secondaire Année 1



### \*Code maison

- Programme :**
- Grille-matières qui respecte les exigences pour l'obtention d'un D.E.P.
  - Enseignement modulaire et individualisé.
  - Encadrement particulier basé sur la prise en charge par l'élève de sa propre formation.

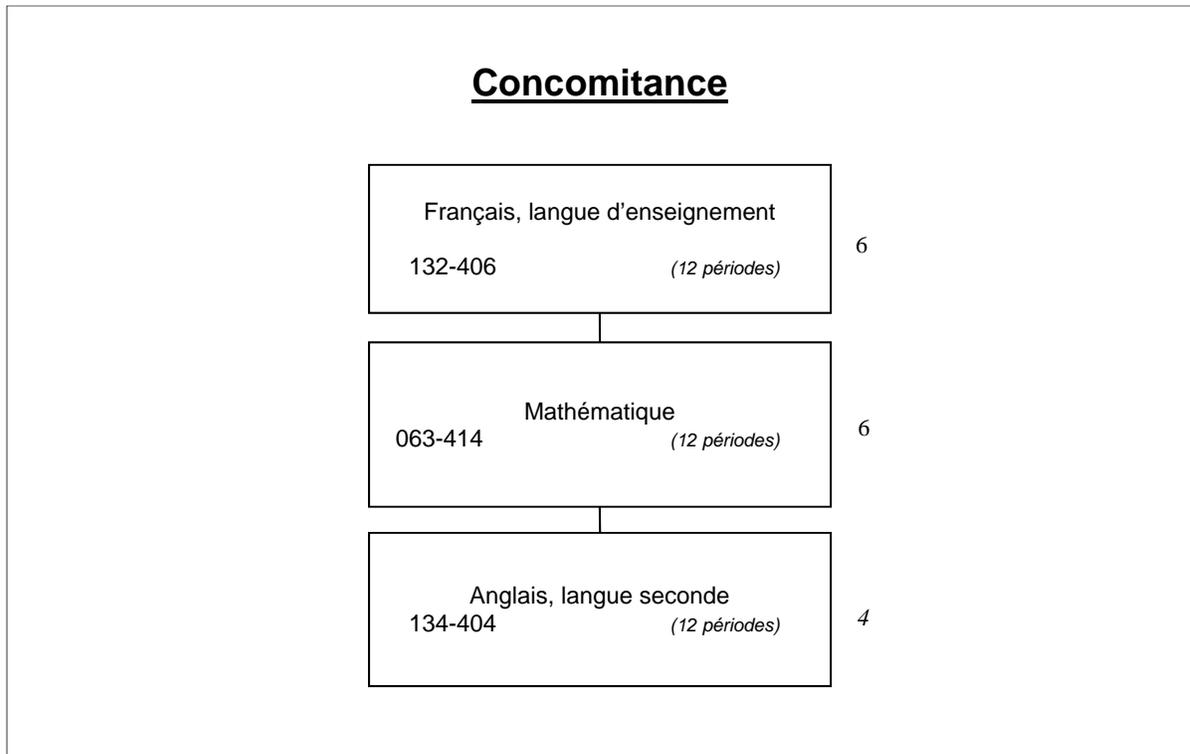
- Une analyse de dossier doit être faite.
- Le choix de cours fait lors de la période d'inscription est officiel.
- Dans le bloc 1, tu dois inscrire ton choix d'option selon l'ordre de priorité (1 à 3).
- Tu dois avoir 36 périodes au total.
- Le choix du nombre de périodes en mathématique, français et anglais dépend du profil de l'élève.
- ▲ Cours intégrés avec les élèves du secteur régulier.

### Critères :

- Tu dois avoir réussi français, mathématique et anglais de secondaire 2 et vouloir faire un D.E.P. (analyse de dossier).
- Tu dois avoir 16 ans au 30 septembre.

# ENSEIGNEMENT MODULAIRE

Deuxième cycle du secondaire  
Année 2



**\* Code maison**

**Critères concomitance :** - L'élève est âgé d'au moins 16 ans au 30 septembre.  
- Il a réussi l'année 1 du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire (mathématique, français, anglais).

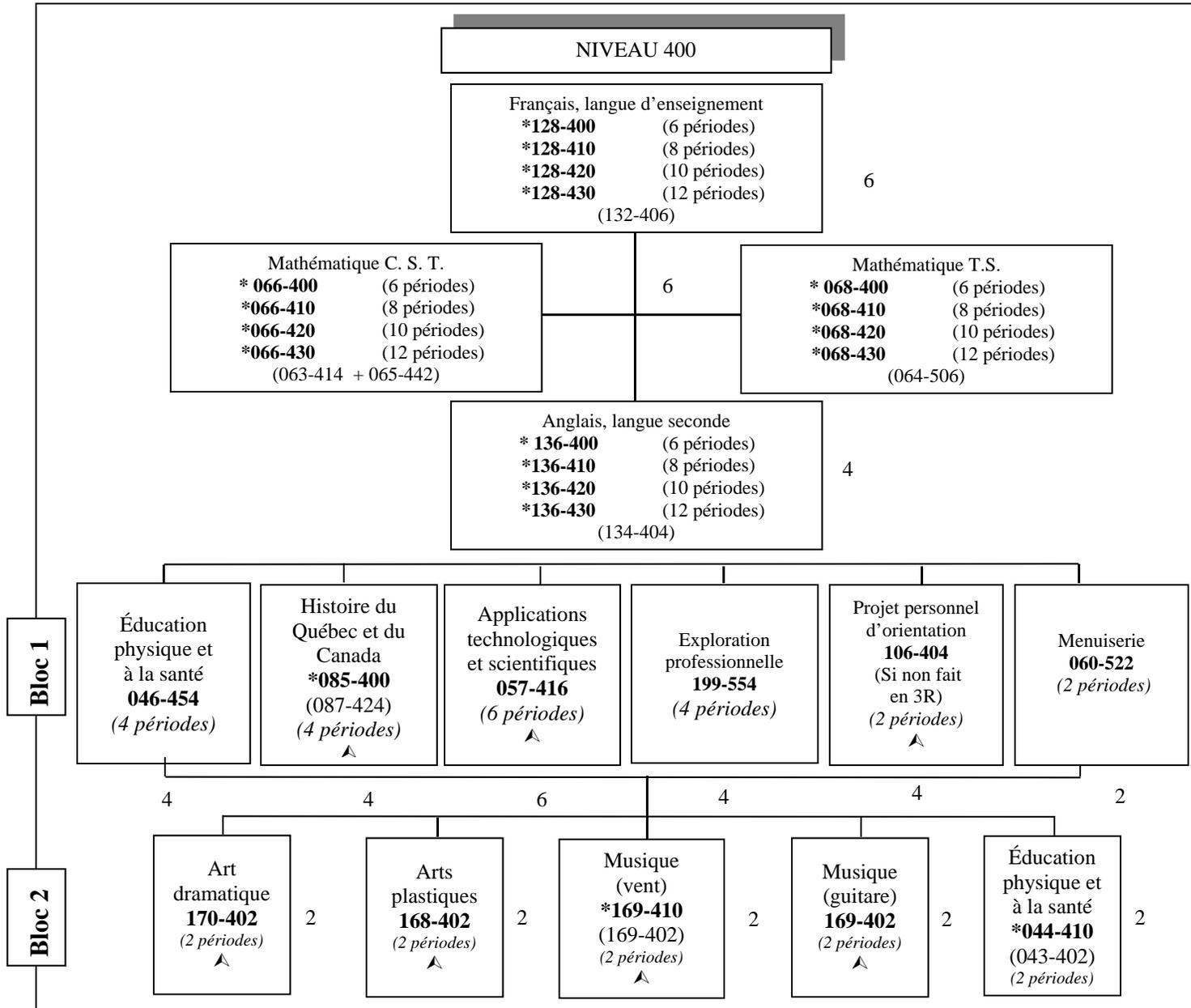
**Organisation scolaire :** - Matières de base : 400 heures  
- Formation professionnelle (D.E.P.) : 500 heures

- Cuisine (5311)
- Mécanique de véhicules lourds routiers (5330)
- Soudage – montage (5195)

**Nombre minimal pour un groupe : 12 élèves.**

# ENSEIGNEMENT MODULAIRE

## Deuxième cycle du secondaire Année 2



\*Code maison

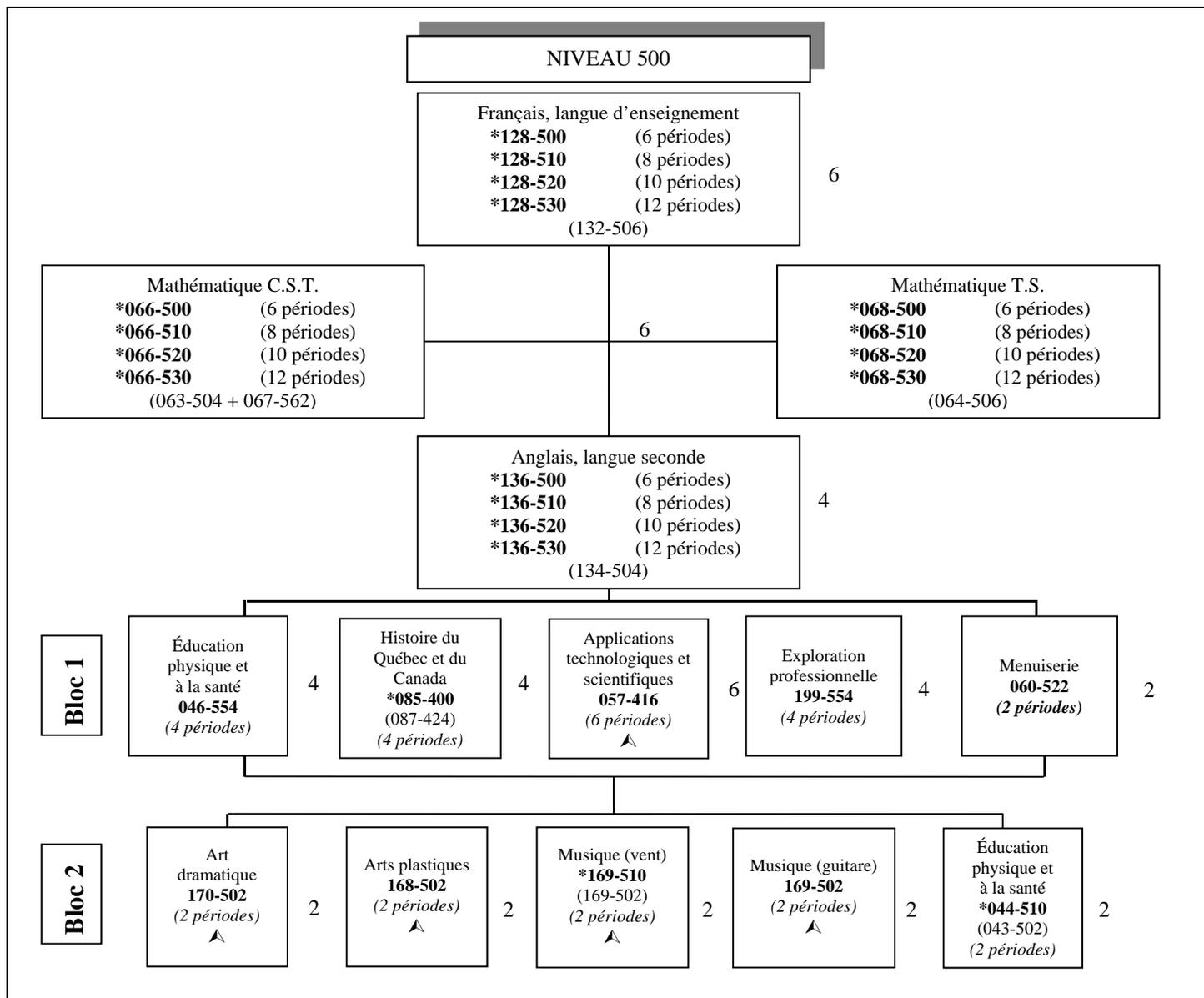
- Programme :**
- Grille-matières qui respecte les exigences pour l'obtention d'un D.E.P.
  - Enseignement modulaire et individualisé.
  - Encadrement particulier basé sur la prise en charge par l'élève de sa propre formation.

- Le choix de cours fait lors de la période d'inscription est officiel.
- Une analyse du dossier doit être faite.
- Dans le bloc 2, tu dois inscrire les priorités de 1 à 2.
- Tu dois avoir 36 périodes au total.
- Le choix du nombre de périodes en mathématique, français et anglais dépend du profil de l'élève.
- ▲ Cours intégrés avec les élèves du secteur régulier.

**Critère :** Tu as 16 ans au 30 septembre.

# ENSEIGNEMENT MODULAIRE

## Deuxième cycle du secondaire Année 3



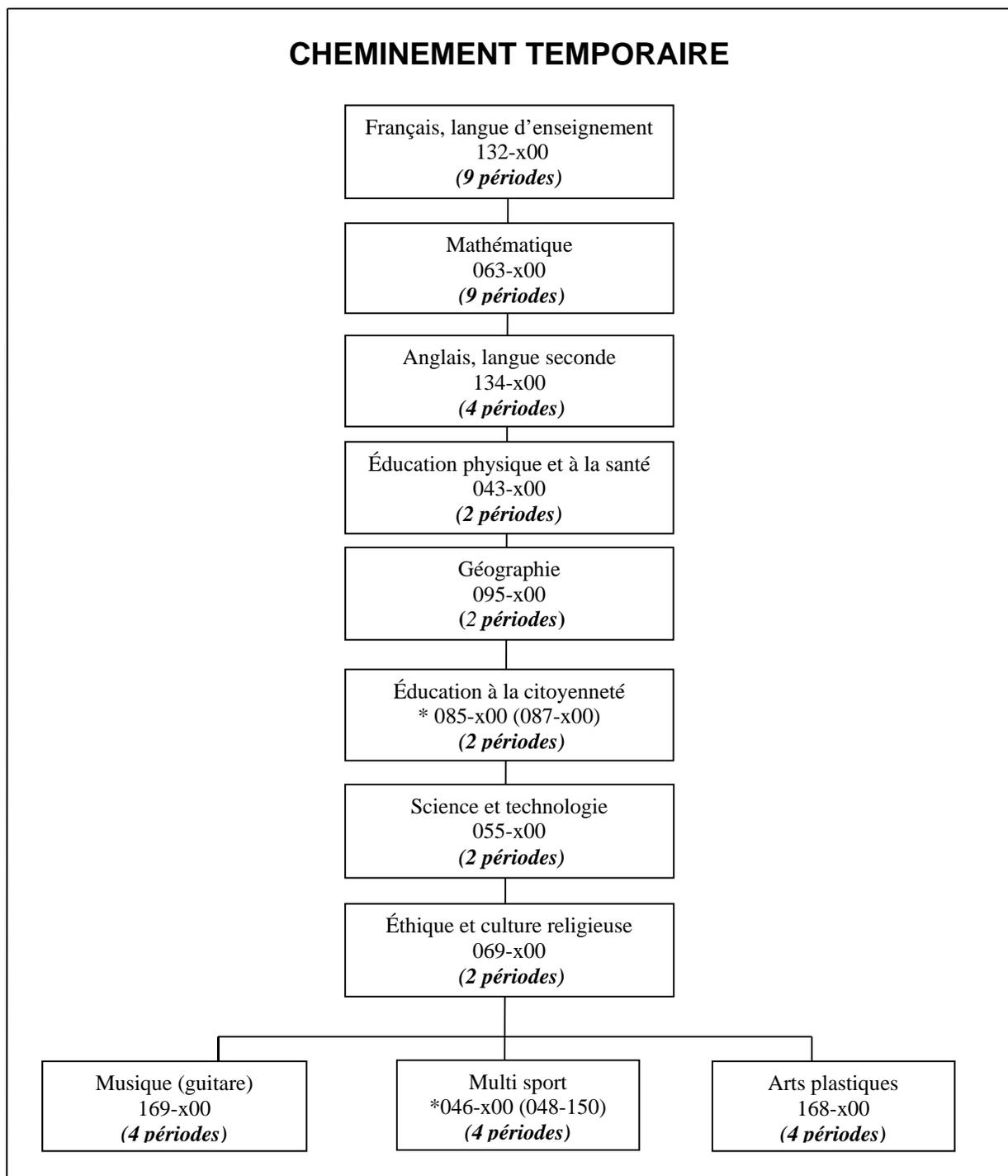
### \*Code maison

#### Programme :

- Grille-matières qui respecte les exigences pour l'obtention d'un D.E.P.
- Enseignement modulaire et individualisé.
- Encadrement particulier basé sur la prise en charge par l'élève de sa propre formation.

- Le choix de cours fait lors de la période d'inscription est officiel.
- Une analyse de dossier doit être faite.
- Dans le bloc 2, tu dois inscrire les priorités de 1 à 2.
- Tu dois avoir 36 périodes à ton horaire.
- Le choix du nombre de périodes en mathématique, français et anglais dépend du profil de l'élève.
- ▲ Cours intégrés avec les élèves du secteur régulier.

## CHEMINEMENT TEMPORAIRE



### \* Code maison

**Critères :** L'élève doit avoir au moins 13 ans au 30 septembre.  
Cheminement pour les élèves en difficulté qui n'ont pas atteint les acquis du primaire.  
Une analyse du dossier doit être faite :

- PI actif;
- Bilan fonctionnel;
- Évaluation orthopédagogique;
- Présentation du dossier à l'école d'accueil.

**Programme :** - Poursuite des apprentissages dans les matières de base de niveau primaire.

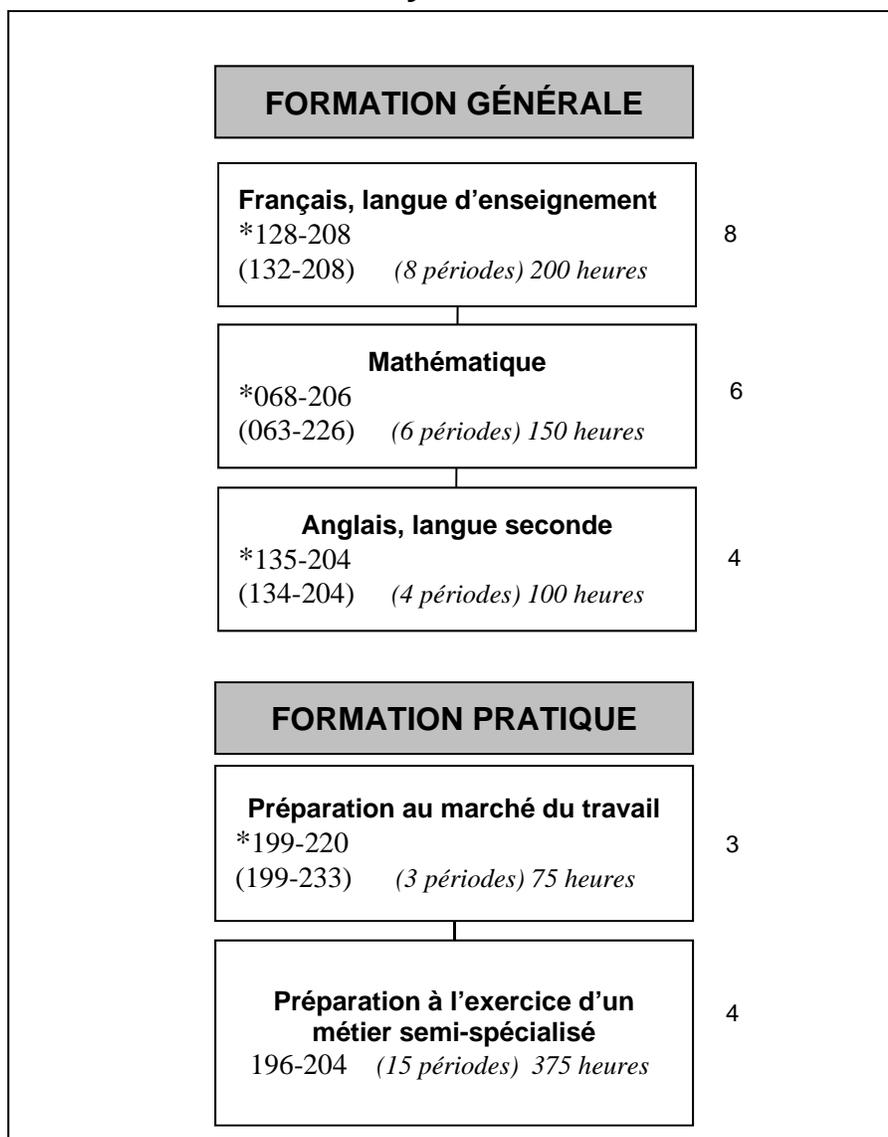
Légende du « x » :

- 1- équivaut à sa première année au secondaire;
- 2- équivaut à sa deuxième année au secondaire;
- 3- équivaut à sa troisième année au secondaire.

# PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI

## Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé

### Deuxième cycle du secondaire



\* Code maison

**Programme :** - Grille-matières qui respecte les exigences pour l'obtention d'une certification.

**Critères :**

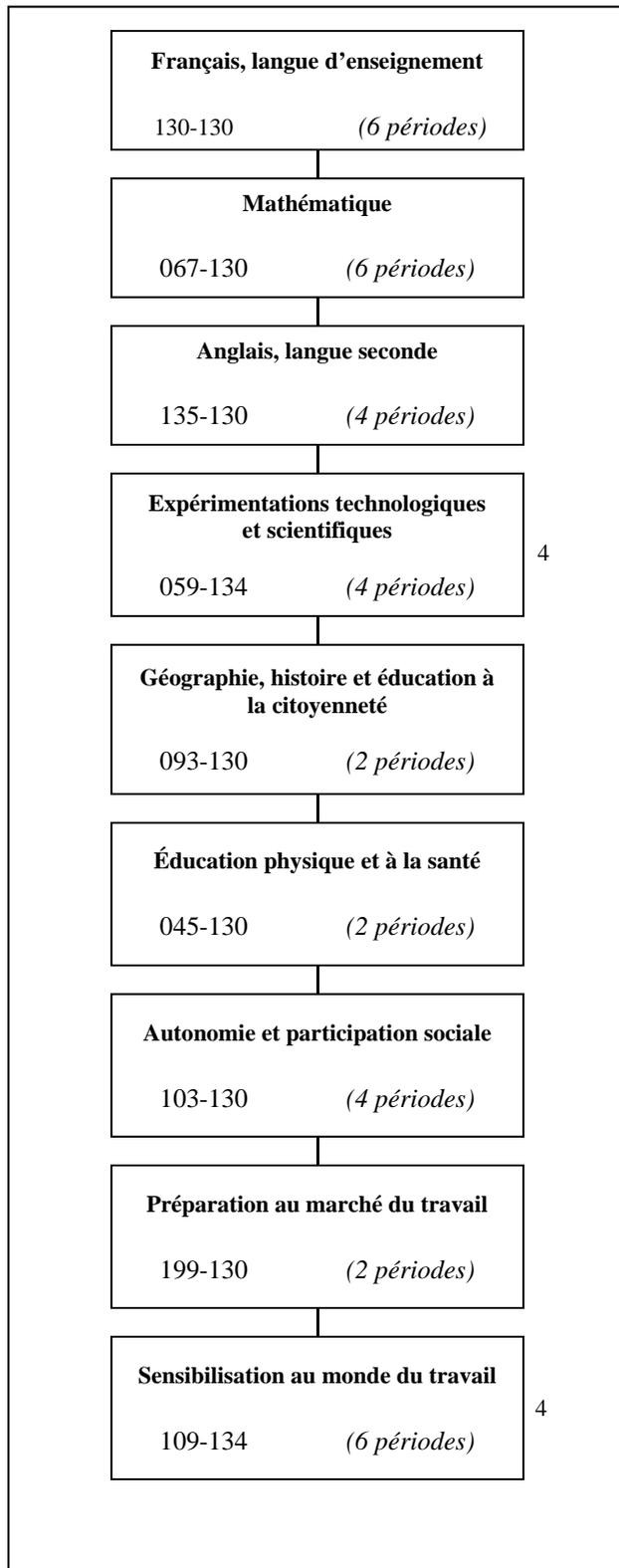
- **L'élève devra obligatoirement faire des stages en milieu de travail;**
- L'élève a 15 ans au 30 septembre;
- L'élève n'a pas les acquis du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire en français **ET** en mathématique;
- **L'élève a un PI actif précisant son classement;**
- L'élève peut faire une deuxième certification jusqu'à l'âge de 18 ans.
- L'élève doit avoir un code de difficulté.

# PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI

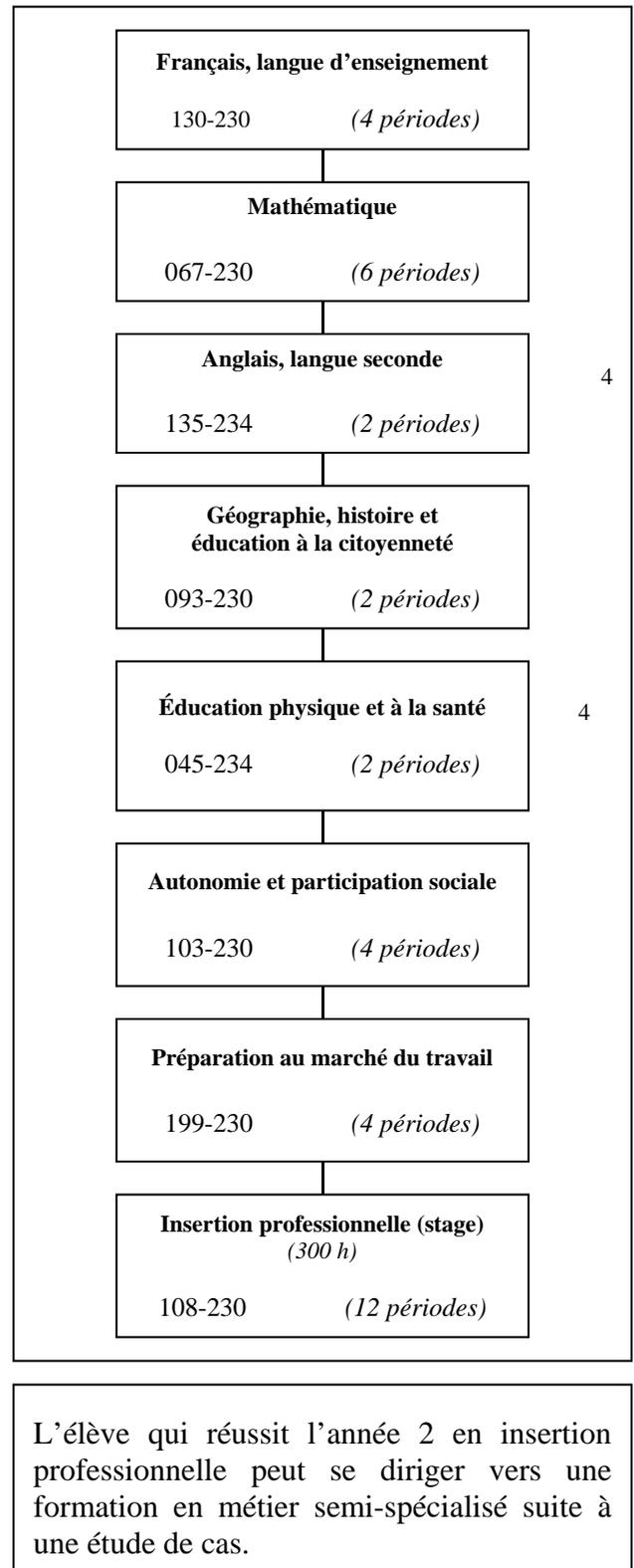
## FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL

*Deuxième cycle du secondaire*

*Année 1*



*Année 2*



**PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI**  
**FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL**  
*Deuxième cycle du secondaire*

*Année 3*

<b>Français, langue d'enseignement</b> 130-234      (2 périodes)	4
<b>Mathématique</b> 067-234      (2 périodes)	4
<b>Éducation physique et à la santé</b> *045-330 (045-234)      (2 périodes)	
<b>Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté</b> 093-234      (2 périodes)	4
<b>Autonomie et participation sociale</b> 103-234      (2 périodes)	4
<b>Préparation au marché du travail</b> 199-233      (2 périodes)	3
<b>Insertion professionnelle (stage)</b> 600 heures 108-234      (24 périodes)	4

\* Code maison

**Critères :**

- L'élève a 15 ans au 30 septembre.
- L'élève n'a pas les acquis de fin du 3<sup>e</sup> cycle du primaire.
- L'élève a un PI actif précisant son classement.
- L'élève doit avoir un code de difficulté.

**Possibilité d'ateliers :** Années 1, 2, 3 du parcours

Soudage, hygiène et salubrité, cuisine, mécanique  
 Santé - sécurité

# CHEMINEMENT PARTICULIER CONTINU ADAPTÉ

## 1) PROGRAMME CAPS

### Mission éducative

Assurer le développement optimal des élèves en fonction de la triple mission éducative : instruire, socialiser et qualifier.

### Domaine de vie

- Soins personnels et bien-être
- Vie résidentielle et communautaire
- Vie scolaire
- Loisirs
- Déplacements

### Compétences

(36 périodes/ 9 jours ou 900 heures /année)

- Communiquer **133-x90**
- Exploiter l'information disponible dans son environnement **114-x90**
- Interagir avec son milieu **108-x90**
- Agir avec méthode **117-x90**
- Agir de façon sécuritaire **101-x90**

### Contenu de formation

- Français, langue d'enseignement
- Mathématique
- Science
- Éducation physique et à la santé
- Arts
- Technologies de l'information et de la communication
- Vie en société

#### Légende du x :

<b>1 = 12 ans</b>	<b>2 = 13 ans</b>	<b>3 = 14 ans</b>	<b>4 = 15 ans</b>
<b>Cycle 1</b>	<b>Cycle 1</b>	<b>Cycle 2</b>	<b>Cycle 2</b>
<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>

#### Clientèle visée :

Élèves handicapés en raison d'une déficience intellectuelle moyenne à sévère et âgés de 6 à 15 ans.

#### Programme :

Programme de compétences axées sur la participation sociale.

#### Objectif :

L'élève présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère sera en mesure, compte tenu de ses capacités, de participer de façon optimale à la vie en société.

## 2) DÉFIS VOLET 1 : MATIÈRES DE BASE

Français, langue  
d'enseignement,  
**132-x90** (8 périodes)

Mathématique  
**066-x90** (8 périodes)

Sciences humaines  
**086-x90** (6 périodes)

## VOLET 2 – INTÉGRATION SOCIALE

Formation personnelle et sociale  
(8 périodes)

- |                          |                |
|--------------------------|----------------|
| - Vie domestique         | <b>115-x50</b> |
| - Croissance personnelle | <b>115-x60</b> |
| - Transport              | <b>115-x70</b> |
| - Loisirs                | <b>115-x80</b> |

Préparation au marché du travail  
(6 périodes)

- |  |                |
|--|----------------|
| - Sensibilisation au choix d'un métier | <b>199-x70</b> |
| - Stage en milieu de travail           | <b>199-x80</b> |

#### Légende du x :

<b>1 = 16 ans</b>	<b>2 = 17 ans</b>	<b>3 = 18 ans</b>
<b>4 = 19 ans</b>	<b>5 = 20-21 ans</b>	

#### Clientèle visée :

Élèves handicapés en raison d'une déficience intellectuelle moyenne à sévère et âgés de 16 à 21 ans.

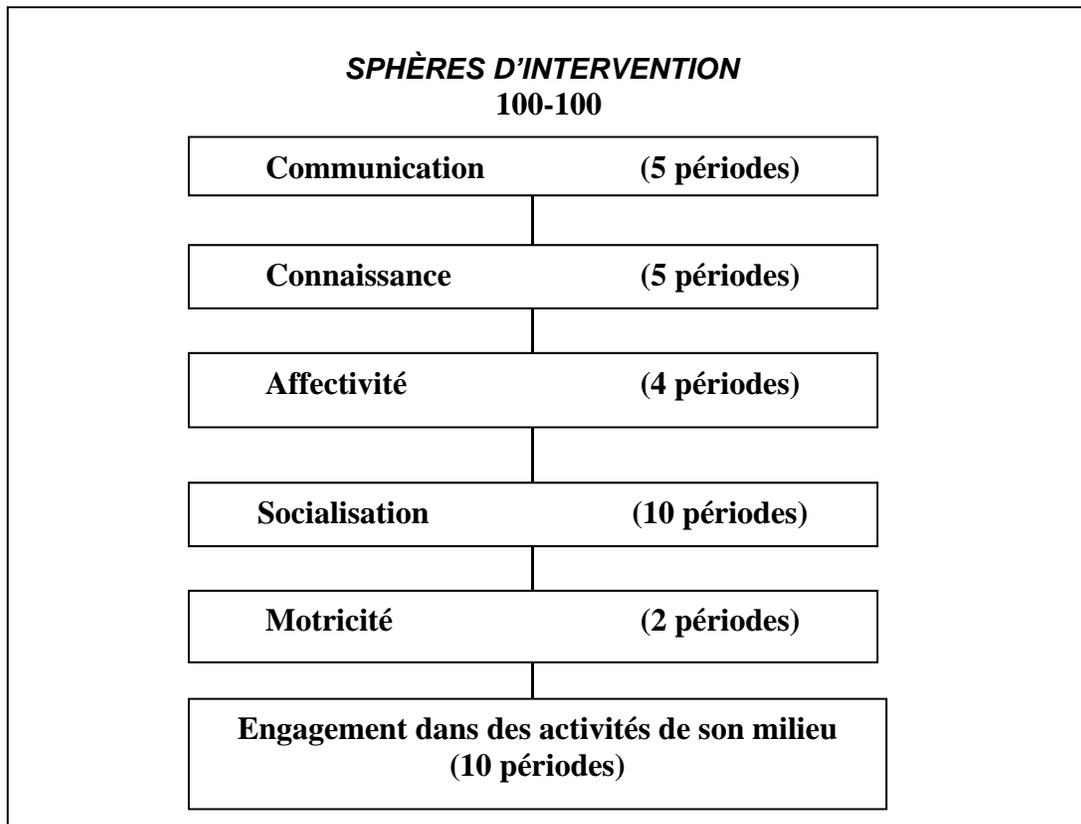
#### Programme :

« Démarche éducative favorisant l'intégration sociale ».

#### Objectif :

Permettre à l'élève d'acquérir et de développer les connaissances et les habiletés ainsi que d'adopter les attitudes pouvant lui permettre d'accéder à une conduite autonome et responsable, pour favoriser son intégration sociale, notamment sa participation au marché du travail.

# CHEMINEMENT ADAPTÉ



**Clientèle visée** : **Élèves handicapés en raison d'une déficience intellectuelle profonde (12-21 ans).**

**Programme** : Programme éducatif destiné aux élèves handicapés par une déficience intellectuelle profonde.

**Objectif** : Permettre à l'élève ayant une déficience intellectuelle profonde d'acquérir des compétences liées à la connaissance, à la communication, à la motricité et à la socialisation.

*N. B. Selon le nombre d'élève(s), il est possible de regrouper cet (ces) élève(s) avec les classes d'enseignement structuré.*

# RÈGLES DE SANCTION DES ÉTUDES

## Secteur jeunes

### ***Règles de sanction***

**à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010**

*« 32. Le ministre décerne le diplôme d'études secondaires à l'élève qui a accumulé au moins 54 unités de la 4<sup>e</sup> ou de la 5<sup>e</sup> secondaire. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5<sup>e</sup> secondaire et les unités suivantes :*

- ❶** 6 unités de langue d'enseignement de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- ❷** 4 unités de langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- ❸** 4 unités de mathématique de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- ❹** 4 unités de science et technologie ou 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- ❺** 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- ❻** 2 unités d'arts de la 4<sup>e</sup> secondaire (un des quatre programmes de base ministériels);
- ❼** 2 unités d'éthique et culture religieuse ou d'éducation physique et à la santé de la 5<sup>e</sup> secondaire.

*Tableau révisé selon la version officielle du Régime pédagogique du mois d'août 2012, de l'instruction annuelle 2012-2013 et de l'Info Sanction #09-10-017*

# RÈGLES DE SANCTION DES ÉTUDES

## (Régime pédagogique des adultes)

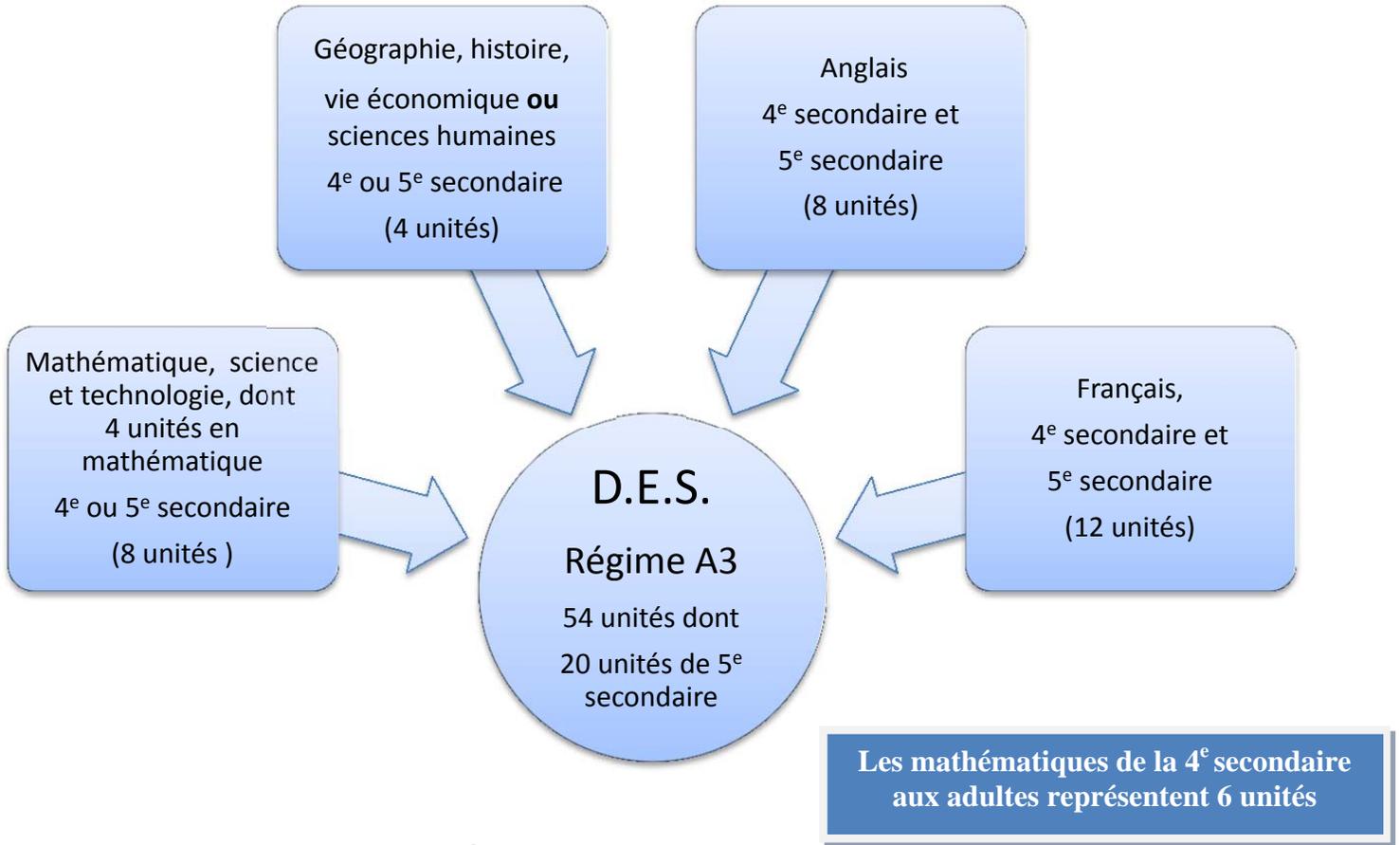
### À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010

*Le ministre décerne le diplôme d'études secondaires (DES) à l'adulte qui a accumulé au moins 54 unités de la 4<sup>e</sup> ou de la 5<sup>e</sup> secondaire, et, parmi ces unités, les unités obligatoires suivantes :*

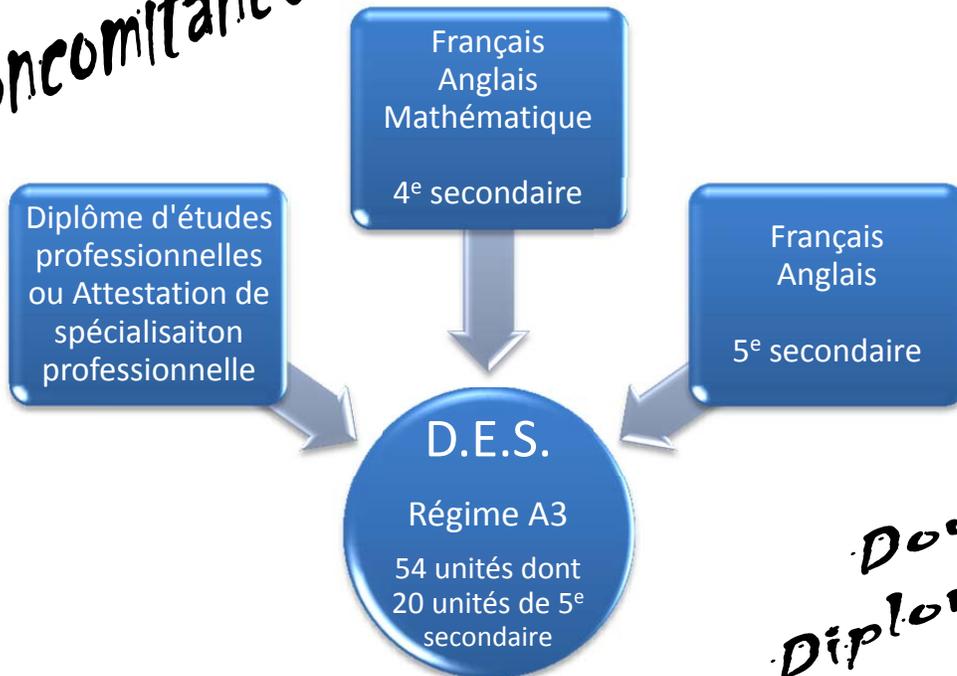
- ❶ 6 unités de langue d'enseignement de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- ❷ 4 unités de langue seconde de la 5<sup>e</sup> secondaire;
- ❸ 4 unités de mathématique de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- ❹ 4 unités de science et technologie ou 6 unités d'applications technologiques et scientifiques de la 4<sup>e</sup> secondaire;
- ❺ 4 unités d'histoire et éducation à la citoyenneté de la 4<sup>e</sup> secondaire.

- ✓ L'adulte doit avoir obtenu les unités d'au moins 1 cours de la 4<sup>e</sup> ou de la 5<sup>e</sup> secondaire dispensé par un centre d'éducation des adultes.
- ✓ Les unités obtenues au second cycle du secondaire en formation générale ou dans le cadre d'un programme menant à un DEP ou à une ASP sont prises en considération.

**Référence : Régime pédagogique du 1<sup>er</sup> juillet 2010**

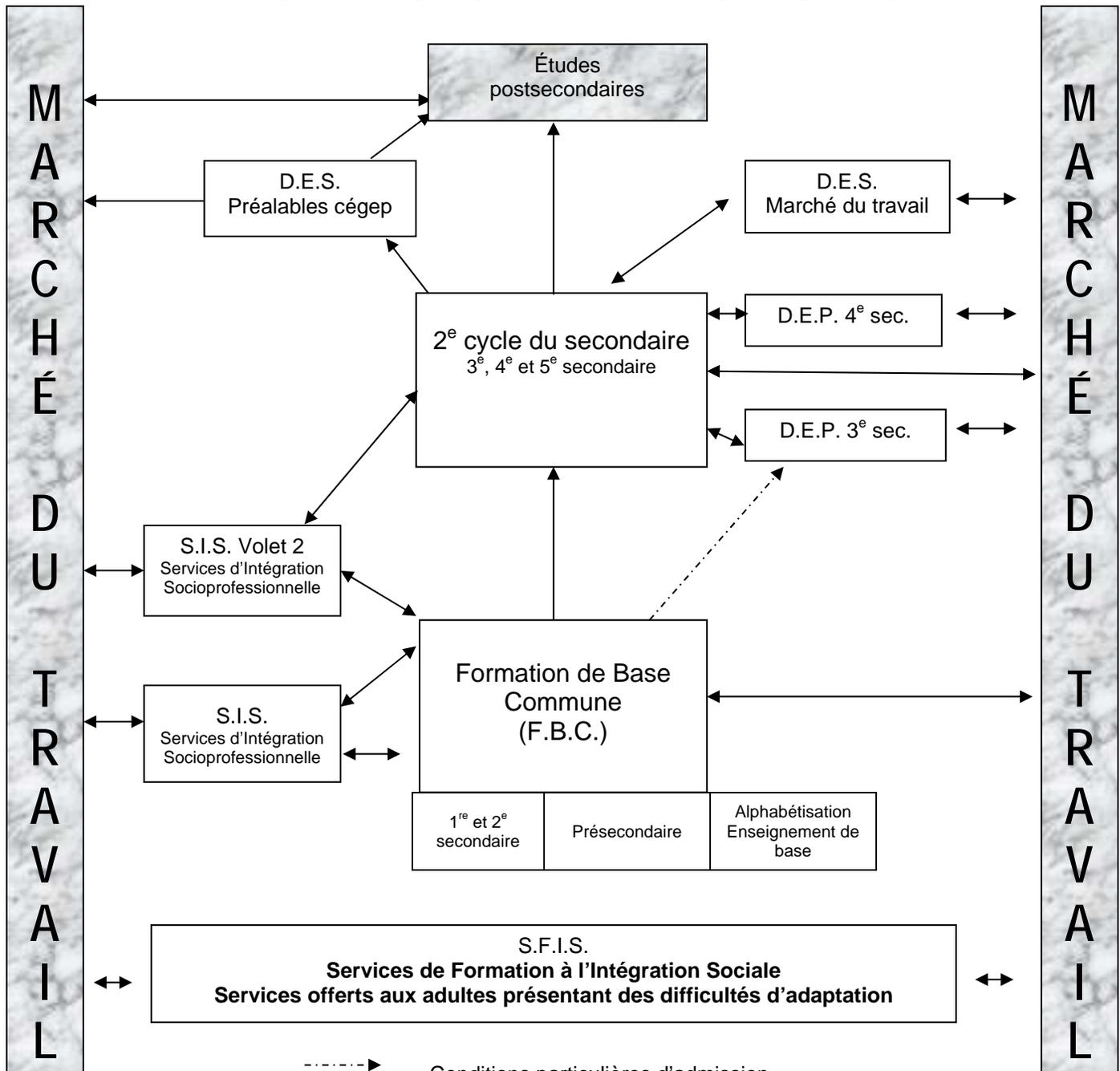


*Concomitance*



*Double Diplomation*

## FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES



-----> Conditions particulières d'admission

**\*\* possibilité de combiner la formation de base du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> secondaire en concomitance avec la formation professionnelle pour certains programmes**



50, 1<sup>re</sup> avenue Est  
 La Sarre (Québec)  
 J9Z 1C5

**cfglr@cstdia.qc.ca**  
**http://www.cstdia.qc.ca/cfglr**

**819 333-5536**

## FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES MODALITÉS D'ADMISSION

Au début de chaque mois, une rentrée en formation est possible.

-  Avoir 16 ans au 30 juin précédant l'inscription.
-  Rencontrer le conseiller pédagogique avec son dernier relevé de notes, son certificat de naissance et une pièce d'identité avec photo.

### Notes importantes

ÉLÈVES PROVENANT DE LA Formation Générale des Jeunes :

- Il existe maintenant une continuité pour tous les élèves du secondaire régulier (sec. 1 à 5) qui désirent débiter en FGA dans un délai de moins d'un an.
- La continuité est possible **PAR MATIÈRE** à condition de fournir un bulletin qui prouve la réussite dans la matière en question et pour une année complète. La FGA reconnaît une matière d'un secondaire entièrement complété et ne pourra reconnaître une partie de cette matière.
- Si l'élève de la FGJ a interrompu ses études pendant plus d'une année, il sera dirigé vers le Service d'Entrée en Formation (SEF) où il pourra réviser les notions de base avant de se présenter aux tests d'évaluation de ses connaissances.
- Les élèves provenant de cheminements particuliers ou parcours particuliers seront dirigés vers le Service d'Entrée en Formation (SEF) ils pourront réviser les notions de base avant de se présenter aux tests d'évaluation de ses connaissances.

### Service de formation

<p>1) <b>ENTRÉE EN FORMATION</b> Service destiné à la personne qui a besoin de préciser son projet de formation ou qui nécessite un soutien andragogique. Obligatoire pour les élèves qui arrivent du secteur des jeunes.</p>	<p>2) <b>FORMATION À L'INTÉGRATION SOCIALE (S.F.I.S.)</b> Acquisition de compétences de base dans l'exercice d'activités quotidiennes et de rôles sociaux pour les adultes présentant des difficultés d'adaptation sur les plans psychique, intellectuel, social ou physique.</p>
<p>3) <b>INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE (S.I.S.)</b> Activités destinées aux adultes ayant des difficultés personnelles d'intégration au marché du travail.</p>	<p>4) <b>ALPHABÉTISATION</b> Services pour les personnes désirant apprendre à lire, à écrire et à calculer pour mieux fonctionner en société ou pour poursuivre des études.</p>
<p>5) <b>FRANCISATION</b> Service destiné à la personne désirant apprendre le français pour mieux fonctionner en société ou pour poursuivre des études.</p>	<p>6) <b>PRÉSECONDAIRE</b> Services permettant à l'adulte d'accroître ses connaissances et ses habiletés afin de lui permettre l'accès à l'enseignement secondaire ou à d'autres services de formation.</p>
<p>7) <b>SECONDAIRE</b>   Obtenir les préalables pour se diriger en formation professionnelle;   Obtenir le diplôme d'études secondaires;   Obtenir les préalables pour les études postsecondaires.</p>	

### SERVICES SUPPLÉMENTAIRES

<p>Nous offrons à l'adulte 2 autres voies pour répondre à ses besoins de préalables qui lui permettront de postuler un emploi ou de faire une demande d'admission en formation professionnelle.</p>	
<p>1) L'attestation d'équivalence de niveau de scolarité (A.E.N.S.)</p>	<p>2) Le test de développement général (T.D.G.)</p>
<p>Est offerte aux adultes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, mais qui ont néanmoins acquis des connaissances de ce niveau en ayant développé au cours de leur vie des connaissances et des compétences. Cette attestation ouvre la porte à la formation professionnelle ou à des emplois exigeant un équivalent du diplôme d'études secondaires.</p>	<p>Il s'adresse à des adultes qui désirent accéder à la formation professionnelle. <b>À la réussite du T.D.G.</b>, il est possible de débiter un <b>D.E.P. en formation professionnelle en concomitance avec les préalables spécifiques propres au programme du D.E.P.</b></p>

	1 <sup>er</sup> cycle du secondaire		2 <sup>ème</sup> cycle du secondaire							
	1 <sup>RE</sup> SECONDAIRE	2 <sup>E</sup> SECONDAIRE	3 <sup>E</sup> SECONDAIRE	4 <sup>E</sup> SECONDAIRE		5 <sup>E</sup> SECONDAIRE				
	Code	Code	Code	Code	Code	Code	Code			
<b>FRANÇAIS ET HISTOIRE</b>	FRA-1103-4 FRA-1104-2	FRA-2101-4 FRA-2102-2	FRA-3101-1 FRA-3102-2 FRA-3103-1 FRA-3104-1 FRA-3105-1 FRA-3106-2	<u>Ancien</u> programme  FRA-4061-3 FRA-4062-3	<u>Nouveau</u> programme  FRA-4101-2 FRA-4102-1 FRA-4103-1 FRA-4104-2	<u>Ancien</u> programme  FRA-5141-1 FRA-5142-2 FRA-5143-3  FRA-5144-2 FRA-5145-1	<u>Nouveau</u> programme  FRA-5201-2 FRA-5202-1 FRA-5203-2 FRA-5204-1			
					HIS-4016-2 HIS-4017-2		HIS-5046-3			
<b>MATHÉMATIQUES</b>	MAT-1101-3 MAT-1102-3	MAT-2101-3 MAT-2102-3	MAT-3015-2 MAT-3016-2 MAT-3017-2	MAT-3051-2 MAT-3052-2 MAT-3053-2	<u>Math. 416</u> MAT-4101-2 MAT-4102-1 MAT-4103-1 MAT-4104-2	<u>Math. 426</u> MAT-4101-2 MAT-4102-1 MAT-4103-1 MAT-4104-2 MAT-4105-1 MAT-4106-1 MAT-4107-1 MAT-4108-1 MAT-4109-1	<u>Math. 436</u> MAT-4101-2 MAT-4102-1 MAT-4103-1 MAT-4104-2 MAT-4105-1 MAT-4106-1 MAT-4107-1 MAT-4108-1 MAT-4109-1 MAT-4110-1 MAT-4111-2	<u>Math. 514</u> MAT-5101-1 MAT-5102-1 MAT-5103-1 MAT-5104-1	<u>Math. 526</u> MAT-5101-1 MAT-5102-1 MAT-5105-1 MAT-5106-1 MAT-5107-2 MAT-5108-2 MAT-5109-1	<u>Math. 536</u> MAT-5101-1 MAT-5102-1 MAT-5105-1 MAT-5106-1 MAT-5107-2 MAT-5108-2 MAT-5109-1 MAT-5110-1 MAT-5111-2
					<u>Culture Société et Technique</u> MAT-4151-1 MAT-4152-1 MAT-4153-2	<u>Technico-sciences</u> MAT-4161-2 MAT-4162-2 MAT-4163-2	<u>Sciences naturelles</u> MAT-4171-2 MAT-4172-2 MAT-4173-2	<u>Culture Société et Technique</u> MAT-5150-2 MAT-5152-1 MAT-5153-1	<u>Technico-sciences</u> MAT-5160-2 MAT-5161-2 MAT-5163-2	<u>Sciences naturelles</u> MAT-5170-2 MAT-5171-2 MAT-5173-2
					MAT-5154-2 MAT-5164-2					
<b>ANGLAIS</b>	ANG-1101-4 ANG-1001-6 FD	ANG-2101-4 ANG-2001-6 FD	ANG-3101-2 ANG-3102-1 ANG-3103-1 ANG-3011-6 FD	ANG-4101-2 ANG-4102-1 ANG-4103-1 ANG-4436-6 FD		ANG-5101-2 ANG-5102-1 ANG-5103-1 ANG-5554-6 FD				
	<b>FD : Formation à distance</b>									
<b>SCIENCES ET INFORMATIQUE</b>	INF-1101-2 INF-1102-1	INF-2101-1 INF-2102-1	<u>Nouveau programme</u> <u>Science et technologie</u>  SCT-3061-1 SCT-3062-2 SCT-3063-2 SCT-3064-1  <u>Applications technologiques et scientifiques</u>  SCT-3061-1 SCT-3062-2 SCT-3063-2 SCT-3065-1	<u>Ancien programme</u> SCP-4010-2 SCP-4011-2 SCP-4012-2	<u>Nouveau programme</u> <u>Science et technologie</u> SCT-4061-2 SCT-4062-2  <u>Applications technologies et scientifiques</u> SCT-4061-2 SCT-4062-2 SCT-4063-2  <u>Science et technologie de l'environnement</u> SCT-4061-2 SCT-4062-2 SCT-4063-2 SCT-4064-2  <u>Science et environnement</u> SCT-4061-2 SCT-4062-2 SCT-4064-2	<u>Ancien programme</u> CHI-5041-2 CHI-5042-2 CHI-5043-2  PHY-5041-2 PHY-5042-2 PHY-5043-2  BIO-5061-1 BIO-5062-2 BIO-5065-2 BIO-5069-1	<u>Ancien programme</u> INF-5055-3 INF-5056-1 INF-5057-1 INF-5058-1 INF-5059-1 INF-5060-1 INF-5061-2 INF-5062-2 INF-5064-2			
					INF-4041-1 (Album de finissants)					

**COURS DE NIVEAU SECONDAIRE  
OFFERTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES  
(suite)**

	1 <sup>er</sup> cycle du secondaire		2 <sup>ème</sup> cycle du secondaire		
	1 <sup>RE</sup> SECONDAIRE	2 <sup>E</sup> SECONDAIRE	3 <sup>E</sup> SECONDAIRE	4 <sup>E</sup> SECONDAIRE	5 <sup>E</sup> SECONDAIRE
	Code	Code	Code	Code	Code
<b>COURS OPTIONNELS</b>				SCH-4022-2 (Sports) SCH-4023-2 (sciences humaines)  SEF-4026-1 (But professionnel)	APH-5042-2 (Sports) ART-5111-1 (Art Création) GEO-5024-3 (Géographie) PER-5112-2 (vie en appartement) PER-5204-3 (Prévention des dépendances) PER-5067-3 (Bilan et choix professionnels) PER-5069-3 (À la recherche d'un emploi) PER-5111-1 (Conseil étudiant) SEF-5023-1 (Des moyens pour mieux apprendre)

⇒ **FORMATION À DISTANCE** : Les adultes qui sont dans l'impossibilité de fréquenter les centres de formation peuvent s'inscrire à des cours à distance afin de terminer les cours nécessaires pour se diriger en formation professionnelle ou pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

**Le dernier chiffre du code de  
cours correspond au nombre  
d'unités**  
1 unité = approximativement à  
25 heures de cours

# PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROFESSIONNEL AU QUÉBEC

## Programmes offerts à la Commission scolaire du Lac-Abitibi

### Programmes offerts dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

#### LÉGENDE

DEP = Diplôme d'études professionnelles  
ASP = Attestation de spécialisation professionnelle  
P = Préalables

### CATÉGORIES DE PRÉALABLES

#### Catégorie 1:

Être titulaire du diplôme d'études secondaires.

OU

Avoir au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire où la formation est dispensée et avoir obtenu les unités de 4<sup>e</sup> secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique ou se voir reconnaître les apprentissages équivalents conformément à l'article 250 de la Loi.

OU

Avoir au moins 18 ans au moment de commencer la formation et posséder les préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la Loi.

#### Catégorie 2:

Être titulaire du diplôme d'études secondaires.

OU

Avoir au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire où la formation est dispensée et avoir obtenu les unités de 3<sup>e</sup> secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique ou se voir reconnaître les apprentissages équivalents conformément à l'article 250 de la Loi.

OU

Avoir au moins 18 ans au moment de commencer la formation et posséder les préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la Loi.

#### Catégorie 3:

Être titulaire d'un DEP dans le métier correspondant au programme d'études choisi ou se voir reconnaître les apprentissages équivalents conformément à l'article 250 de la Loi.

#### Catégorie 4:

Être titulaire du diplôme d'études secondaires.

OU

Avoir au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire où la formation est dispensée et avoir obtenu les unités de 5<sup>e</sup> secondaire en langue d'enseignement et avoir obtenu les unités de 4<sup>e</sup> secondaire en langue seconde et en mathématique ou se voir reconnaître les apprentissages équivalents conformément à l'article 250 de la Loi.

OU

Avoir au moins 18 ans au moment de commencer la formation et posséder les préalables fonctionnels prescrits selon l'article 465 de la Loi et avoir obtenu les unités de 5<sup>e</sup> secondaire en langue d'enseignement ou se voir reconnaître les apprentissages équivalents conformément à l'article 250 de la Loi.

		CS	DEP	ASP	P
<b>1. ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE</b>					
5231	Comptabilité	CSRN	X		1
5309	Gestion d'une entreprise de la construction			X	3
5264	Lancement d'une entreprise	CSH		X	3
5323	Représentation	CSOB		X	3
5212	Secrétariat	CSLA	X		1
5255	Secrétariat (inuktitut)		X		2
5226	Secrétariat juridique	CSOB		X	3
5227	Secrétariat médical	CSOB		X	3
5229	Soutien informatique		X		1
5321	Vente - conseil	CSOB	X		1

<b>2. AGRICULTURE ET PÊCHES</b>					
5094	Aquiculture		X		2
5079	Arboriculture-élagage		X		2
5173	Fleuristerie	CSLT	X		2
5254	Grandes cultures		X		1
5288	Horticulture ornementale	CSLT	X		1
5257	Pêche professionnelle		X		1
5256	Production acéricole		X		1
5338	Production animale	CSLT	X		1
5210	Production horticole	CSLT	X		1
5320	Réalisation d'aménagements paysagers		X		2
5043	Spécialités en horticulture			X	3
5104	Vente des produits de la pêche		X		2

		CS	DEP	ASP	P
<b>3. ALIMENTATION ET TOURISME</b>					
5268	Boucherie de détail	CSLA	X		2
5270	Boulangerie		X		2
5324	Cuisine du marché	CSLA		X	3
5311	Cuisine	CSLA	X		1
5342	Pâtisserie de restaurant	CSLA		X	3
5283	Réceptionniste en hôtellerie		X		1
5293	Service de la restauration	CSLA	X		2
5236	Ventes de voyages		X		6
5314	Sommellerie			X	3

<b>4. ARTS</b>					
5085	Bijouterie-joaillerie		X		1
5327	Décoration intérieure et présentation visuelle		X		1
5013	Photographie		X		1
5178	Taille de pierre		X		2
5085	Bijouterie-Joaillerie			X	3

<b>5. BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES</b>					
5030	Ébénisterie		X		1
5142	Finition de meubles		X		1
5267	Mise en oeuvre de matériaux composites		X		1
5157	Modelage		X		1
5080	Rembourrage artisanal		X		1
5031	Rembourrage industriel		X		1

<b>6. CHIMIE ET BIOLOGIE</b>					
5328	Conduite de procédés de traitement de l'eau		X		1

		CS	DEP	ASP	P
<b>7. BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS</b>					
5238	Arpentage et topographie		X		1
5203	Briquetage-maçonnerie		X		2
5119	Calorifugeage		X		2
5300	Carrelage		X		2
5319	Charpenterie-menuiserie	CSRN	X		1
5140	Découpe et transformation du verre		X		1
5250	Dessin de bâtiment	CSOB	X		1
5202	Entretien de bâtiments nordiques		X		2
5211	Entretien général d'immeubles	CSRN	X		2
5191	Intervention en sécurité - incendie		X		1
5146	Mécanique de machines fixes		X		1
5312	Mécanique de protection contre les incendies		X		2
5336	Peinture en bâtiment		X		2
5286	Plâtrage		X		2
5333	Plomberie et chauffage		X		1
5334	Installation		X		2
5032	Pose de revêtements de toiture		X		2
5118	Pose de systèmes intérieurs		X		2
5343	Préparation et finition de béton		X		2
5272	Vente de produits de quincaillerie		X		1
5315	Réfrigération		X		1
5172	Réparation d'appareils au gaz naturel			X	3
5215	Restauration de maçonnerie			X	3
<b>8. ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>					
5179	Protection et exploitation de territoires fauniques	CSH	X		1

		CS	DEP	ASP	P
<b>9. ÉLECTROTECHNIQUE</b>					
5295	Électricité (nouvelle version)	CSRN	X		1
5281	Électromécanique de systèmes automatisés	CSRN	X		1
5296	Installation et entretien de système de sécurité		X		1
5266	Installation en réparation d'équipement de télécommunication		X		1
5185	Montage de lignes électriques		X		2
5024	Réparation d'appareils électroménagers		X		1
5271	Réparation et installation d'appareils électroniques audio-vidéos	CSRN	X		1
5265	Service technique d'équipement bureautique		X		1

<b>10. ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ</b>					
5217	Carrosserie	CSOB	X		1
5259	Mécanique de moteurs diésels et de contrôles électroniques			X	3
5335	Mécanique agricole		X		1
5192	Mécanique automobile	CSOB	X		1
5232	Mécanique de motocyclette			X	3
5331	Mécanique d'engins de chantiers	CSLA	X		1
5330	Mécanique de véhicules lourds routiers	CSLA	X		1
1250	Mécanique marine		X		1
5194	Vente de pièces mécaniques et d'accessoires	CSLA	X		1

<b>11. FABRICATION MÉCANIQUE</b>					
5273	Conduite de machines lourdes en voierie forestière	CSH	X		2
5193	Conduite et réglage de machines à mouler		X		1
5225	Dessin industriel	CSOB	X		1
5285	Fabrication de moules			X	3
5041	Matriçage			X	3
5307	Montage mécanique en aérospatiale		X		1
5197	Montage de structures en aérospatiale		X		1

		CS	DEP	ASP	P
<b>11. FABRICATION MÉCANIQUE (suite)</b>					
5269	Montage de câbles et de circuits en aérospatiale		X		1
5042	Outilsage			X	3
5244	Tôlerie de précision		X		1
5223	Techniques d'usinage	CSH	X		1
5224	Usinage sur machine-outils à commande numérique	CSH	X		3
<b>12. FORESTERIE ET PAPIER</b>					
5189	Abattage et façonnage des bois	CSH	X		2
5073	Affûtage		X		2
5306	Aménagement de la forêt	CSH	X		1
5208	Classement des bois débités		X		2
5262	Pâtes et papiers (opérations)	CSLT	X		1
5190	Récolte de la matière ligneuse	CSH	X		2
5088	Sciage		X		2
5289	Travail sylvicole	CSH	X		1
<b>13. COMMUNICATION ET DOCUMENTATION</b>					
5313	Imprimerie		X		1
5344	Infographie		X		1
5240	Reprographie et façonnage		X		1
5204	Traduction - interprétation inutitut		X		Selon la CS Kativick
<b>14. MÉCANIQUE D'ENTRETIEN</b>					
5182	Horlogerie-bijouterie		X		1
5263	Horlogerie-rhabillage			X	3
5209	Mécanique de machines à coudre industrielles		X		1
5006	Mécanique d'entretien à commandes industrielles	CSH		X	3
5260	Mécanique industrielle de construction et d'entretien	CSH	X		1
5012	Mécanique industrielle d'entretien préventif et prospectif industriel			X	3
5329	Serrurerie		X		1

		CS	DEP	ASP	P
<b>15. MINES ET TRAVAUX DE CHANTIERS</b>					
5220	Conduite d'engins de chantier		X		2
5284	Conduite d'engins de chantier nordique		X		2
5248	Conduite de grues		X		2
5273	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	CSH	X		2
5261	Extraction de minerai	CSOB	X		2
5253	Forage au diamant	CSOB	X		2
5092	Forage et dynamitage		X		1
5274	Conduite de machinerie du traitement du minerai	CSOB	X		2

<b>16. MÉTALLURGIE</b>					
5020	Assemblage de structures métalliques		X		1
5165	Chaudronnerie		X		1
5233	Ferblanterie-tôlerie		X		1
5203	Fonderie		X		1
5299	Montage structural et architectural		X		2
5076	Pose d'armature de béton		X		2
5329	Serrurerie		X		1
5195	Soudage montage (concomitance)	CSLA	X		1
5234	Soudage haute pression	CSLA		X	3
5222	Traitement de surface		X		1

<b>17. TRANSPORT</b>					
5291	Transport par camion	CSLA	X		1
5304	Régulation de vol		X		1

		CS	DEP	ASP	P
<b>18. CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT</b>					
5219	Confection de vêtements (façon, tailleur)		X		1
5239	Confection sur mesure et retouche		X		1
5247	Confection de vêtements et d'articles du cuir		X		2
5252	Produit industriel de vêtements		X		2
5218	Dessin de patrons		X		1
5243	Production textile (opérations)		X		2
5082	Nettoyage à sec et entretien de vêtements		X		2

<b>19. SANTÉ</b>					
5316	Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé	CSH	X		1
5144	Assistance dentaire		X		1
5302	Assistance technique en pharmacie	CSH	X		1
5325	Santé, assistance et soins infirmiers	CSH	X		4

<b>20. SOINS ESTHÉTIQUES</b>					
5245	Coiffure	CSRN CSOB	X		1
5068	Épilation à l'électricité	CSRN		X	3
5035	Esthétique	CSRN	X		1
5237	Assistance à la clientèle des services sociaux et de santé au Nunavik		X		Selon la CS Kativik

<b>21. SERVICES SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES</b>					
5228	Organisation de loisirs au Nunavik		X		Selon la CS Kativik

SECTEURS /PROGRAMMES	DÉBUT jj/mm/aa	FIN jj/mm/aa	PLACES	HEURE/ SEMAINE	DURÉE EN MOIS	COÛT
<i>Administration, commerce et informatique</i>						
<b>Secrétariat</b> 1485 h                      EPSV    ATE    DEP    5212	05-09-2017 02-10-2017 17-01-2018 13-03-2018 17-04-2018	14-12-2018 14-01-2019 15-04-2019 03-06-2019 28-06-2019	40	30 h	15	644,00\$
<i>Alimentation et tourisme</i>						
<b>Boucherie</b> 900 h    ATE    DEP    5268	05-09-2017 10-10-2017	28-06-2018 28-06-2018	12	30 h	10	555,00\$
<b>Cuisine d'établissement *</b> 1470 h    ATE    DEP    5311	28-08-2017 23-01-2018	05-12-2018 10-05-2019	18	30 h	14	464,00\$
<b>Pâtisserie de restauration contemporaine *</b> 450 h <i>Nouveau programme</i> ASP    5342	10-01-2018 À déterminer	13-05-2019 À déterminer	12	30 h 37h30	5 4	400,00\$
<b>Cuisine de marché</b> 525 h    ASP    5324	16-10-2017	25-03-2018	12	30 h	5	À déterminer
<b>Service de la restauration</b> 960 h    ATE    DEP    5293	05-09-2017 10-01-2018	10-06-2018 11-11-2019	16	30 h	10	305,00\$
<i>Entretien d'équipement motorisé</i>						
<b>Mécanique d'engins de chantier</b> 1800 h    DEP    5331	05-09-2017 27-11-2017	22-03-2019 28-06-2019	18 18	30h	17	680,00\$
<b>Mécanique de véhicules lourds routiers</b> 1800 h    DEP    5330	05-09-2017	22-03-2019	18	30h	18	680,00\$
<b>Vente de pièces mécaniques et d'accessoires</b> 1095 h    ATE    DEP    5194	05-09-2017	28-06-2018	20	30h	11	420,00\$
<b>Service conseil à la clientèle - équipement motorisé</b> 930h    ATE    DEP    5258	05-09-2017	31-05-2018	20	30h	9	355,00\$
<i>Métallurgie</i>						
<b>Soudage-montage</b> 1800 h    ATE    DEP    5195	28-08-2017 9-01-2018	22-03-2019 28-06-2019	20 20	30h	18	690,00\$
<b>Soudage-montage – Concomitance Volet 5</b>	<i>À confirmer</i>		20	15 h /30h	23	
<b>Soudage haute pression *</b> 600 h    ASP    5234	14-03-2018	29-07-2019	15	34h	5	435,00\$

DEP : Diplôme d'études professionnelles  
ASP : Attestation de spécialisation professionnelle  
ATE : Alternance travail-études (Stage supplémentaire)  
EPSV : Entrées périodiques, sorties variables

Mise à jour : 2016-11-21 RM

*Attention : Les dates de début et de fin peuvent varier*

\* : Ce programme peut être de jour et de soir



Conditions essentielles à la réalisation d'un DEP via le passage d'un test de développement général :

- ✍ Avoir 18 ans au 30 juin précédant l'inscription ;
- ✍ Rencontrer le conseiller pédagogique et/ou le responsable des admissions du centre de formation professionnelle avec son dernier relevé de notes et son certificat de naissance ;
- ✍ Vérification des réalisations académiques antérieures du candidat ;
- ✍ Vérifier les préalables nécessaires à l'entrée en formation au niveau du centre de formation professionnelle ;
- ✍ **Une concomitance est possible avec la FGA afin de terminer un préalable spécifique à l'entrée en formation suite à la réussite d'un TDG.**

PROGRAMMES D'ÉTUDES		PRÉALABLES SPÉCIFIQUES			
CODE	TITRE DU PROGRAMME	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		MATHÉMATIQUE	
		ADULTES (FRA ou ENG)	JEUNES (132 ou 632)	ADULTES (MAT ou MTH)	JEUNES (063 ou 563)
5212	Secrétariat *	----	----	----	----
5268	Boucherie*	----	----	----	----
5311	Cuisine	2102-2	308	----	----
5293	Service de restauration	2102-2	308	----	----
5195	Soudage-montage	2102-2	308	3016-2	306
5330	Mécanique véhicules lourds routiers	2102-2	308	----	----
5331	Mécanique d'engins de chantier	2102-2	308	----	----
5154	Mécanique de véhicules légers	2102-2	308	----	----
5194	Vente de pièces mécaniques et d'accessoires	2102-2	308	1101-3	212

❖ Aucun préalable spécifique nécessaire à l'exception du TDG pour l'entrée en formation à l'intérieur du programme.

Conditions essentielles à la réalisation d'un D.E.P. via le passage d'un test de développement général :

-  Avoir 18 ans au 30 juin précédant l'inscription;
-  Rencontrer le conseiller pédagogique et/ou le responsable des admissions du centre de formation professionnelle avec son dernier relevé de notes et son certificat de naissance;
-  Vérification des réalisations académiques antérieures du candidat;
-  Vérifier les préalables nécessaires à l'entrée en formation au niveau du centre de formation professionnelle;
-  **Une concomitance est possible avec la FGA afin de terminer un préalable spécifique à l'entrée en formation suite à la réussite d'un TDG.**

PROGRAMMES D'ÉTUDES		PRÉALABLES SPÉCIFIQUES			
CODE	TITRE DU PROGRAMME	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		MATHÉMATIQUE	
		ADULTES (FRA ou ENG)	JEUNES (132 ou 632)	ADULTES (MAT ou MTH)	JEUNES (063 ou 563)
5212	Secrétariat*	----	----	----	----
5231	Comptabilité*	----	----	----	----
5319	Charpenterie-menuiserie	2102-2	308	----	----
5211	Entretien général d'immeubles*	----	----	----	----
5272	Vente de produits de quincaillerie	2102-2	308	----	----
5271	Réparation d'appareils électroniques audio-vidéos	2102-2	308	4103-1	404
5295	Électricité	2102-2	308	4103-1	404
5281	Électromécanique de systèmes automatisés <sup>M</sup>	2102-2	308	4103-1	404
5245	Coiffure	1104-2	216	----	----
5035	Esthétique	2102-2	308	----	----

❖ Aucun préalable spécifique nécessaire à l'exception du TDG pour l'entrée en formation à l'intérieur du programme.

Conditions essentielles à la réalisation d'un D.E.P. via le passage d'un test de développement général :

- ✍ Avoir 18 ans au 30 juin précédant l'inscription;
- ✍ Rencontrer le conseiller pédagogique et/ou le responsable des admissions du centre de formation professionnelle avec son dernier relevé de notes et son certificat de naissance;
- ✍ Vérification des réalisations académiques antérieures du candidat;
- ✍ Vérifier les préalables nécessaires à l'entrée en formation au niveau du centre de formation professionnelle;
- ✍ **Une concomitance est possible avec la FGA afin de terminer un préalable spécifique à l'entrée en formation suite à la réussite d'un TDG.**

PROGRAMMES D'ÉTUDES		PRÉALABLES SPÉCIFIQUES			
CODE	TITRE DU PROGRAMME	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		MATHÉMATIQUE	
		ADULTES (FRA ou ENG)	JEUNES (132 ou 632)	ADULTES (MAT ou MTH)	JEUNES (063 ou 563)
5212	Secrétariat *	----	----	----	----
5264	Lancement d'une entreprise*	----	----	----	----
5179	Protection et exploitation de territoires fauniques	2102-2	308	----	----
5310	Opération d'équipements de production*	----	----	----	----
5223	Techniques d'usinage	3053-1	406	2101-3	212
5306	Aménagement de la forêt*	----	----	----	----
5189	Abattage et façonnage des bois*	----	----	----	----
5289	Travail sylvicole*	----	----	----	----
5290	Abattage manuel et débardage forestier*	----	----	----	----
5260	Mécanique industrielle de construction et d'entretien	2102-2	308	4103-1	404
5273	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière* (autorisation provisoire)	----	----	----	----

❖ Aucun préalable spécifique nécessaire à l'exception du TDG pour l'entrée en formation à l'intérieur du programme.



- ❖ **Éducation des adultes**
- ❖ **Formation professionnelle**
- ❖ 9, rue Notre-Dame-de-Lourdes
- ❖ Ville-Marie (Québec) J9V 1X7
- ❖ Téléphone : (819) 629-2144
- ❖ Télécopieur : (819) 629-206

## CENTRE FRÈRE-MOFFET

Conditions essentielles à la réalisation d'un D.E.P. via le passage d'un test de développement général :

- ✍ Avoir 18 ans au 30 juin précédant l'inscription;
- ✍ Rencontrer le conseiller pédagogique et/ou le responsable des admissions du centre de formation professionnelle avec son dernier relevé de notes et son certificat de naissance;
- ✍ Vérification des réalisations académiques antérieures du candidat;
- ✍ Vérifier les préalables nécessaires à l'entrée en formation au niveau du centre de formation professionnelle;
- ✍ **Une concomitance est possible avec la FGA afin de terminer un préalable spécifique à l'entrée en formation suite à la réussite d'un TDG.**

PROGRAMMES D'ÉTUDES		PRÉALABLES SPÉCIFIQUES			
CODE	TITRE DU PROGRAMME	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		MATHÉMATIQUE	
		ADULTES (FRA ou ENG)	JEUNES (132 ou 632)	ADULTES (MAT ou MTH)	JEUNES (063 ou 563)
5212	Secrétariat*	----	----	----	----
5173	Fleuristerie*	----	----	----	----
5167	Production laitière	2102-2	308	----	----
5168	Production de bovins de boucherie	2102-2	308	----	----
5210	Production horticole	2102-2	308	----	----
5262	Pâtes et Papiers (opérations)	2102-2	308	----	----

- ❖ Aucun préalable spécifique nécessaire à l'exception du TDG pour l'entrée en formation à l'intérieur du programme.



Conditions essentielles à la réalisation d'un D.E.P. via le passage d'un test de développement général :

- Avoir 18 ans au 30 juin précédant l'inscription;
- Rencontrer le conseiller pédagogique et/ou le responsable des admissions du centre de formation professionnelle avec son dernier relevé de notes et son certificat de naissance;
- Vérification des réalisations académiques antérieures du candidat;
- Vérifier les préalables nécessaires à l'entrée en formation au niveau du centre de formation professionnelle;
- Une concomitance est possible avec la FGA afin de terminer un préalable spécifique à l'entrée en formation suite à la réussite d'un TDG.**

PROGRAMMES D'ÉTUDES		PRÉALABLES SPÉCIFIQUES			
CODE	TITRE DU PROGRAMME	LANGUE D'ENSEIGNEMENT		MATHÉMATIQUE	
		ADULTES (FRA ou ENG)	JEUNES (132 ou 632)	ADULTES (MAT ou MTH)	JEUNES (063 ou 563)
5212	Secrétariat*	----	----	----	----
5321	Vente-conseil	1104-2	216	----	----
5323	Représentation*	----	----	----	----
5245	Coiffure	1104-2	216	----	----
5250	Dessin de bâtiment	2102-2	308	3016-2	306
5217	Carrosserie	2102-2	308	2101-3	212
5298	Mécanique automobile	2102-2	308	3016-2	306
5225	Dessin industriel	3053-1	406	2101-3	212
5274	Conduite de machines de traitement de minerai*	----	----	----	----
5261	Extraction de minerai	1103-4	216	----	----
5253	Forage au diamant*	----	----	----	----

Aucun préalable spécifique nécessaire à l'exception du TDG pour l'entrée en formation à l'intérieur du programme.

# FORMATION COLLÉGIALE

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ AU CÉGEP

Pour être admis dans un collège à titre d'élève régulier, il faut :

- Satisfaire aux conditions minimales pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires (D.E.S.);
- ^ Satisfaire aux conditions particulières du programme choisi;
- √ Répondre aux conditions particulières du collège.

### PRÉALABLES DU SECONDAIRE

(Guide pratique des études collégiales au Québec 2017, SRAM  
/Circuit collégial pour l'admission de 2017-2018/Guide des programmes 2017-2018  
du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue)

CODE DES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION					
0	Aucun préalable	2	Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques de la 4 <sup>e</sup> secondaire	51	Musique, formation obligatoire de la 5 <sup>e</sup> secondaire
1	Mathématique, séquence Culture, société et technique de la 4 <sup>e</sup> secondaire	21	Science et technologie de l'environnement ou Science et environnement de la 4 <sup>e</sup> secondaire	80	5 <sup>e</sup> secondaire en danse
60	Mathématique, séquence Culture, société et technique de la 5 <sup>e</sup> secondaire	31	Chimie de la 5 <sup>e</sup> secondaire	9F	D.E.P. en intervention en sécurité-incendie
61	Mathématique, séquence Technico-sciences ou séquence Sciences naturelles de la 4 <sup>e</sup> secondaire	41	Physique de la 5 <sup>e</sup> secondaire	9E	D.E.P. Santé, assistance et soins infirmiers
63	Mathématique, séquence Technico-sciences ou séquence Sciences naturelles de la 5 <sup>e</sup> secondaire	53	Arts plastiques fortement recommandés		

## PROGRAMME DE FORMATION PRÉUNIVERSITAIRE

### 081.06★ : Tremplin DEC

<i>SCIENCES DE LA NATURE</i>		
200.B0★	Sciences de la nature	31-41-63
200.C0	Sciences informatiques et mathématiques	31-41-63
200.Z0	Baccalauréat international	31-41-63
<i>SCIENCES HUMAINES</i>		
300.A0★	Sciences humaines	1 ou 63
300.Z0	Baccalauréat international	1 ou 63
300.B0	Premières Nations	1 ou 63
<i>ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION / MUSIQUE / DANSE / ARTS VISUELS</i>		
500.A1★	Arts, lettres et communication	0
501.A0	Musique	51 AUDITION
506.A0	Danse	0
510.A0★	Arts visuels	0
700.A0	Sciences, lettres et arts	31-41-63
700.B0	Histoire et civilisation	1 ou 63

★ Programmes offerts au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (CAT)

<b>DOUBLE D.E.C. (3 ANS)</b>		
200.11	Sciences de la nature et Musique	31-41-51-63
200.12★	Sciences de la nature et Sciences humaines	31-41-63
200.13	Sciences de la nature et Arts visuels	31-41-63
200.15	Sciences de la nature et Danse	31-41-63
200.16★	Sciences de la nature et Arts, lettres et communication	31-41-63
300.11	Sciences humaines et Musique	51
300.13★	Sciences humaines et Arts visuels	0
300.15	Sciences humaines et Danse	0
300.16★	Sciences humaines et Arts, lettres et communication	0
500.11	Arts, lettres et communication et Musique	51
500.13	Arts, lettres et communication et Arts visuels	0
500.15	Arts, lettres et communication et Danse	0
501.13	Musique et Arts visuels	51
501.15	Musique et Danse	51
506.13	Danse et Arts visuels	0
700.16	Histoire et civilisation et Arts, lettres et communication (option langues)	0

★ Programmes offerts au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (CAT)

**PROGRAMME DE FORMATION TECHNIQUE**  
**LES TECHNIQUES BIOLOGIQUES**  
**ET LES TECHNOLOGIES AGROALIMENTAIRES**

110.A0	Techniques de prothèses dentaires	2
110.B0	Techniques de denturologie	41
111.A0	Techniques d'hygiène dentaire	21-31
112.A0	Acupuncture	21
120.A0	Techniques de diététique	21
140.A0	Techniques d'électrophysiologie médicale	1-21
140.C0 ★1	Techniques d'analyses biomédicales	21-31-60 ou 61
141.A0	Techniques d'inhalothérapie	21-31-61
142.A0	Technologie de radiodiagnostic	21-61
142.F0	Technologie de médecine nucléaire	21-31-63
142.C0	Technologie de radio-oncologie	21-63
144.A0	Techniques de physiothérapie	1-21-41
144.B0	Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques	0
145.A0	Techniques de santé animale	1-21
145.B0	Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique	60 ou 61
145.C0	Techniques de bioécologie	21-31-63
147.A0	Techniques du milieu naturel	1-21
152.B0	Gestion et technologies d'entreprise agricole	0
153.A0	Technologie des productions animales	1
153.B0	Technologie de la production horticole et de l'environnement	1
153.C0	Paysage et commercialisation en horticulture ornementale	1
153.D0	Technologie du génie agromécanique	1
154.A0	Technologie des procédés et de la qualité des aliments	21-61
155.A0	Techniques équines	0
160.A0	Techniques d'orthèses visuelles	21-41-63
160.B0	Audioprothèse	21-41-63
171.A0	Techniques de thanatologie	21
180.A0★	Soins infirmiers	21-31
180.B0	Soins infirmiers (5 sessions)	21-31-9E
181.A0★	Soins préhospitaliers d'urgence	0
190.A0	Technologie de la transformation des produits forestiers	1
190.B0★	Technologie forestière	0

❖ ★ Programmes offerts au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (CAT)

❖ ★1 Entente avec le Cégep de St-Jérôme (1<sup>re</sup> année au campus de Val-d'Or)

## TECHNIQUES PHYSIQUES

210.AA	Techniques de laboratoire : <i>Biotechnologies</i>	<b>21-31-63</b>
210.AB	Techniques de laboratoire : <i>Chimie analytique</i>	<b>21-31-63</b>
210.B0	Techniques de procédés chimiques	<b>21-60 ou 61</b>
210.C0	Techniques de génie chimique	<b>31-41-63</b>
221.A0	Technologie de l'architecture	<b>2-61</b>
221.B0★	Technologie du génie civil	<b>21-63</b>
221.C0	Technologie de la mécanique du bâtiment	<b>21-61</b>
221.D0	Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	<b>1-21</b>
222.A0	Techniques d'aménagement et d'urbanisme	<b>1</b>
230.AA	Technologie de la géomatique : <i>Cartographie</i>	<b>61</b>
230.AB	Technologie de la géomatique : <i>Géodésie</i>	<b>61</b>
231.A0	Techniques d'aquaculture	<b>1-21</b>
231.B0	Technologie de la transformation des produits aquatiques	<b>1-21</b>
232.A0	Technologies des pâtes et papiers	<b>31-41-61</b>
233.B0	Techniques du meuble et d'ébénisterie	<b>1</b>
235.B0	Technologie du génie industriel	<b>61</b>
235.C0	Technologie de la production pharmaceutique	<b>60 ou 61</b>
241.A0	Techniques de génie mécanique	<b>21-41-60 ou 61</b>
241.C0	Techniques de transformation des matériaux composites	<b>60 ou 61</b>
241.D0★	Technologie de maintenance industrielle	<b>21-41-60 ou 61</b>
241.B0	Techniques de la plasturgie	<b>21-61</b>
243.C0★	Technologie de l'électronique industrielle	<b>21-60 ou 61</b>
243.B0	Technologie de l'électronique : -option : <i>Ordinateurs et réseaux</i> -option : <i>Télécommunication</i> -option : <i>Audio-visuel</i>	<b>2-60 ou 61</b>
243.A0	Technologie de systèmes ordinés	<b>21-60 ou 61</b>
244.A0	Technologie du génie physique	<b>21-63</b>
248.B0	Navigation	<b>21-61</b>
248.D0	Techniques de génie mécanique de marine	<b>21-61</b>
248.A0	Technologie d'architecture navale	<b>60 ou 61</b>
260.A0	Assainissement de l'eau	<b>21-61</b>
260.B0	Environnement, hygiène et sécurité au travail	<b>21-60 ou 61</b>
270.AA	Technologie du génie métallurgique : <i>Procédés de transformation</i>	<b>21-63</b>
270.AB	Technologie du génie métallurgique : <i>Fabrication mécano soudée</i>	<b>21-63</b>
270.AC	Technologie du génie métallurgique : <i>Contrôle des matériaux</i>	<b>21-63</b>
271.AA★	Technologie minérale : <i>Géologie</i>	<b>21-60 ou 61</b>
271.AB★	Technologie minérale : <i>Exploitation</i>	<b>21-60 ou 61</b>
271.AC★	Technologie minérale : <i>Minéralurgie</i>	<b>21-60 ou 61</b>
280.A0	Techniques de pilotage d'aéronefs	<b>21-41-63</b>
280.B0	Techniques de génie aérospatial	<b>21-41-63</b>
280.C0	Techniques de maintenance d'aéronefs	<b>21-41-63</b>
280.D0	Techniques d'avionique	<b>21-41-63</b>

★ Programmes offerts au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (CAT)

## TECHNIQUES HUMAINES

310.A0★	Techniques policières	<b>1</b>
310.B0★	Techniques d'intervention en délinquance	<b>0</b>
310.C0	Techniques juridiques	<b>1</b>
311.A0	Techniques de sécurité incendie (après un DEP)	<b>9F</b>
322.A0★	Techniques d'éducation à l'enfance	<b>0</b>
351.A0★	Techniques d'éducation spécialisée	<b>0</b>
384.A0	Techniques de recherche sociale	<b>1</b>
388.A0★	Techniques de travail social	<b>0</b>
391.A0	Techniques d'intervention en loisir	<b>0</b>
393.A0	Techniques de la documentation	<b>0</b>

## TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION

410.A0	Techniques de la logistique du transport	<b>60 ou 61</b>
410.B0★	Techniques de comptabilité et de gestion	<b>60 ou 61 ou 63 si DEC-BACC</b>
410.C0	Conseil en assurances et en services financiers	<b>1 ou 63 si DEC-BACC</b>
410.D0	Gestion de commerces	<b>1 ou 63 si DEC-BACC</b>
410.E0	Administration générale	<b>60 ou 61-63</b>
411.A0	Archives médicales	<b>1</b>
412.AA	Techniques de bureautique : <i>Coordination du travail de bureau</i>	<b>0</b>
412.AB	Techniques de bureautique : <i>Micro-édition et hypermédia</i>	<b>0</b>
414.A0	Techniques de tourisme	<b>1</b>
414.AA	Accueil et guidage touristique	<b>1</b>
414.B0	Techniques du tourisme d'aventure	<b>0</b>
420.AA★	Techniques de l'informatique : informatique de gestion	<b>63</b>
420.AB	Techniques de l'informatique : informatique industrielle	<b>63</b>
420.AC★	Techniques de l'informatique : gestion de réseaux informatiques	<b>63</b>
430.A0	Techniques de gestion hôtelière	<b>1</b>
430.B0	Gestion d'un établissement de restauration	<b>1</b>

## ARTS ET COMMUNICATIONS GRAPHIQUES

551.A0	Techniques professionnelles de musique et de chanson 551.AA : Composition et arrangement 551.AB : Interprétation 551.AC: Interprétation en théâtre musical	<b>51</b> <b>AUDITION</b>
551.B0	Technologie sonores	<b>0</b>
561.A0	Théâtre-Production	<b>0</b>
561.B0	Danse – Interprétation	<b>80</b>
561.C0	Interprétation théâtrale	<b>0</b> <b>AUDITION</b>
561.D0	Arts du cirque	<b>0</b> <b>AUDITION</b>
570.B0	Techniques de muséologie	<b>0</b>
570.C0	Techniques de design industriel	<b>1-2</b>
570.D0	Techniques de design de présentation	<b>0-53</b>
570.E0	Techniques de design d'intérieur	<b>0-53</b>
570.F0	Photographie	<b>0-53</b>
570.G0	Graphisme	<b>0</b>
571.A0	Design de mode	<b>0-53</b>
571.B0	Gestion de la production du vêtement	<b>1</b>
571.C0	Commercialisation de la mode	<b>0</b>
573.AA	Techniques des métiers d'art : <i>Céramique</i>	<b>0-53</b>

573.AB	Techniques des métiers d'art : <i>Construction textile</i>	<b>0-53</b>
573.AC	Techniques des métiers d'art : <i>Ébénisterie artisanale</i>	<b>0-53</b>
573.AD	Techniques des métiers d'art : <i>Impression textile</i>	<b>0-53</b>
573.AE	Techniques des métiers d'art : <i>Joaillerie</i>	<b>0-53</b>
573.AF	Techniques des métiers d'art : <i>Lutherie</i>	<b>0-53</b>
573.AG	Techniques des métiers d'art : <i>Maroquinerie</i>	<b>0-53</b>
573.AH	Techniques des métiers d'art : <i>Sculpture</i>	<b>0-53</b>
573.AJ	Techniques des métiers d'art : <i>Verre</i>	<b>0-53</b>
574.A0	Illustration et dessin animé	<b>0</b>
574.B0	Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images	<b>0</b>
581.B0	Techniques de l'impression	<b>0</b>
581.C0	Gestion de projet en communications graphiques	<b>0</b>
581.D0	Infographie en prémédia	<b>0</b>
582.A1	Techniques d'intégration multimédia	<b>0-53</b>
589.A0	Techniques de production et de postproduction télévisuelles	<b>0</b>
589.B0	Techniques de communication dans les médias	<b>0</b>

★ Programmes offerts au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (CAT)

## **LES ÉCOLES SECONDAIRES ET LES CENTRES DE FORMATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI**

---

### **CITÉ ÉTUDIANTE POLYNO (La Sarre)**

*Monsieur Gilles Côté, directeur (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> secondaire) (poste 2373)*

*Téléphone : 819 333-5411*

- *Monsieur Frédéric Bédard, directeur adjoint (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> secondaire) (poste 2378)*
- *Madame Julie Paquet, directrice adjointe (2RS, adaptation scolaire et EMI) (poste 2381)*

### **ÉCOLE DAGENAIS (Palmarolle)**

*Madame Linda Gauthier, directrice*

*Téléphone : 819 787-2326*

### **ÉCOLE DU ROYAL-ROUSSILLON (Macamic)**

*Madame Sylvie Wafer, directrice*

*Téléphone : 819 782-4651*

### **ÉCOLE BORÉALE (Normétal)**

*Monsieur Nil Audet, directeur*

*Téléphone : 819 788-2505*

### **CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE LAC-ABITIBI (La Sarre)**

*Monsieur Yves Dubé, directeur*

*Téléphone : 819 333-2155*

- *Monsieur Richard Mailloux, directeur adjoint (poste 2169)*

### **CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE LE RETOUR (La Sarre)**

*Madame Sylvie Lapierre, directrice*

*Téléphone : 819 333-5536*